

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2025  
rapport d'activité



LA Maison Pop'  
11 avenue de la gare  
17130 MONTENDRE  
05.46.70.43.67  
accueil@lamaisonpop.com  
www.lamaisonpop.com



<b>RAPPORT MORAL .....</b>	<b>1</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITES .....</b>	<b>2</b>
L'EDUCATION POPULAIRE, LEVIER DE DYNAMIQUES DE TERRITOIRE .....	2
<i>Animer la coopération plutôt que la concurrence .....</i>	<i>2</i>
Accompagner les initiatives d'habitant-es .....	2
GUID'ASSO .....	2
PAROLES DE JEUNES.....	3
ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'HABITANT-ES : .....	5
ORGANISATION D'UN SEJOUR (GEM) .....	5
REPAIR CAFE .....	6
Accompagner la recherche de solutions collectives .....	8
CONTRIBUTION AUX RESEAUX DES CENTRES SOCIAUX.....	8
PETITS DEJ' INTERPROS.....	9
CAFE DES PARENTS .....	11
POINTS D'ETAPE PARTAGES DU PROJET SOCIAL .....	12
Mener des actions hors les murs .....	13
ALLER-VERS .....	13
MARCHES NOCTURNES.....	15
ATELIERS AU COLLEGE .....	16
ATELIERS CUISINE ESTIVAUX.....	17
<i>Faire de la co-éducation l'affaire de toutes .....</i>	<i>18</i>
Renforcer la participation des parents .....	18
TEMPS PARTAGES AVEC LES FAMILLES : .....	18
SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE.....	18
MON DOUDOU FAIT DU CAMPING (ALSH) .....	20
COMMISSION ENFANCE .....	22
CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE.....	23
Co-animer la communauté éducative.....	24
RENCONTRE ANNUELLE DES CO-EDUCATEURICES.....	24
Valoriser notre place au sein de la communauté éducative .....	25
FORMATION DEPARTEMENTALE CLAS .....	25
L'EDUCATION POPULAIRE, OUTIL DE TRANSFORMATION SOCIALE ET DE DEVELOPPEMENT COLLECTIF.....	27
<i>Lutter contre les inégalités .....</i>	<i>27</i>
Prévenir les discriminations.....	27
PROMENEURS DU NET .....	27
ATELIERS NUMERIQUES .....	28
ACTIONS DE PREVENTION : .....	29
SEMAINES D'INFORMATIONS SUR LA SANTE MENTALE (SISM).....	29
DEBATS PARENTS-ENFANTS (FESTIPREV) .....	31
Favoriser l'accès aux droits.....	34

ACCOMPAGNEMENT DE PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	34
FRANCE SERVICES.....	36
<i>Développer la puissance collective</i> .....	42
Permettre la conscientisation des rapports sociaux.....	42
ALSH EMANCIPATEUR.....	42
MEDIAT'ELLES.....	46
L'EDUCATION POPULAIRE POUR PRENDRE SOIN DE SOI, DES AUTRES ET DU TERRITOIRE.....	48
<i>Faire de l'écologie un sujet d'intérêt</i> .....	48
Développer son esprit critique.....	48
CHARTRE DE LA MAISON POP' ECOLO.....	48
CONTRIBUTION AU COLLECTIF MAINTENANT QU'ON SAIT.....	50
NANOMUSEE (ALSH).....	52
Expérimenter de nouvelles manière de faire.....	55
GRATIFERIA.....	55
JARDINS PARTAGES.....	57
ATELIER CUISINE.....	59
ATELIER COUTURE.....	60
<i>Penser le collectif comme un éco-système</i> .....	62
Prévenir l'isolement.....	62
SORTIES POUR TOUSTES.....	62
ACTION COLLECTIVE D'INSERTION SOCIALE (ACIS).....	63
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP).....	67
GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM).....	71
EQUILIBRES.....	72
MOUV'ANSE.....	74
Garantir la durabilité des espaces collectifs.....	74
FETE DES BENEVOLES.....	74
PARTICIPATION A L'ETUDE DES NOUVEAUX LOCAUX ALSH.....	75
ALSH SUR 2 SITES.....	76
<b>LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET.....</b>	<b>77</b>
13 450 PARTICIPANT·ES.....	77
680 ADHERENT·ES.....	77
200 BENEVOLES.....	79
38 SALARIE·ES.....	80
<b>RAPPORT FINANCIER.....</b>	<b>83</b>
<b>PERSPECTIVES 2026.....</b>	<b>86</b>
BUDGET PREVISIONNEL.....	86
<b>ANNEXE.....</b>	<b>87</b>

FREQUENTATION DE NOS ACCUEILS DE LOISIRS .....	87
RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ADHERENT·ES.....	90
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>92</b>

## RAPPORT MORAL

L'assemblée générale de l'association se tient samedi 28 mars 2026 à Courpignac. Y sont convié·es toutes les adhérent·es, de droit, nos partenaires et toute personne intéressée.

Tous les administrateur·ices et tous les professionnel·les seront présent·es pour présenter de manière synthétique le bilan de l'année 2025 et le mettre en perspectives avec le projet social. Le conseil d'administration rendra compte de sa gestion et fera appel à candidature pour venir renforcer le CA.

Des témoignages d'habitant·es viendront enrichir cette rétrospective 2025, parole sera donnée à l'assistance.

Ordre du jour :

- 9h15 : accueil et émargement
- 9h45 : ouverture de l'AG
  - Présentation des rapports d'activités et financier
  - Rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- 10h45 : élections du conseil d'administration et vote des résolutions
- 11 h : témoignages et échanges avec les personnes présentes
- 12 h : verre de l'amitié

1

Ce rapport d'activités détaille l'année 2025, les actions y sont classées en lien avec le projet social qu'elles permettent de concrétiser, pour passer de l'idée, de l'utopie à l'action. Ce projet est accessible sur notre blog : [2025-2028, un nouveau projet social - LA Maison Pop'](#)

# L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire

## Animer la coopération plutôt que la concurrence

### *Accompagner les initiatives d'habitant-es*

#### **Guid'asso**

LA Maison Pop' porte localement ce service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des bénévoles associatifs.

Nous avons effectué 31 accompagnements, parmi lesquels quatre porteurs de projets. Ce sont désormais majoritairement des associations Montendraises qui font appel à Guid'asso, cependant notre attractivité géographique s'étend sur une grande zone comprise entre Saint Simon de Bordes, La Clotte et Mirambeau.

Les demandes sont caractérisées par une grande diversité des besoins. Ainsi, les accompagnements ont porté sur la rédaction du projet associatif et/ou des statuts, l'établissement des budgets, la recherche de financements possibles, la gouvernance, ... Nous avons également été sollicité-es pour faciliter les démarches dématérialisées (service-public.fr, lecompteasso.gouv.fr), notamment pour le FDVA 2, la déclaration initiale, la création du compteasso. Cette diversité s'impose également à nous dans la forme, avec des rendez-vous qui se font à distance ou en présentiel, et des demandes qui peuvent durer le temps d'un appel téléphonique ou plusieurs mois.

En complément, nous proposons des services : reprographie, prêt de matériel pour les manifestations, hébergement de siège social, ... auxquels treize associations ont eu recours. Cette mutualisation des moyens contribue à la vitalité de l'animation de la vie locale.

La plus-value de Guid'asso c'est son réseau départemental dynamique fort de 21 partenaires auquel contribue activement Charlotte Supron, animatrice et référente Guid'asso pour LA Maison Pop' : rencontres, informations, formations, etc. Dans ce cadre, Charlotte Supron s'est formée à la fresque du bénévolat. Elle a également co-animé la première journée départementale Guid'asso jeudi 11 décembre à La Rochelle.

Enfin, signalons que nous sommes sollicités par des collectivités locales pour du prêt de matériel ou des informations, mais également par des porteurs de projets (communautés de communes ou d'agglomération, hôpital public, etc.) de toute la France pour des retours d'expérience sur certaines de nos actions comme le Lieu d'Accueil Enfants Parents 6-12 ans, le CLAS ou la gratiféria.

#### Perspective :

- ★ Aller vers les groupements de communes (localement : communauté des communes de Haute-Saintonge) avec le support du réseau départemental Guid'Asso pour mieux faire connaître le dispositif

### **Paroles de jeunes**

C'est parce que les adolescent-es ont besoin d'un espace adapté qu'ils bénéficient d'un projet dédié appelé Paroles de jeunes. Ce projet, agréé par la Caf 17, se concrétise par des moyens : un local, des jours et horaires d'ouverture adaptés, un binôme de professionnel-les qualifié-es et par une méthodologie d'accompagnement de projets. Quand on parle d'accompagner des projets de jeunes, on parle d'abord de réunir les conditions nécessaires à la rencontre de jeunes et à l'expression de leurs envies, de leurs idées.

Le projet phare de l'année a pris la forme d'un court métrage qui a bénéficié des compétences techniques d'Arnaud Raboutet, comédien/metteur en scène pour la compagnie La Maison Mère, basée à Consac.

Ce projet, qui a débuté en février 2025, a réuni un groupe d'une dizaine de jeunes sur 7 ateliers de 3 heures. Ensemble, iels ont écrit, joué et tourné des scènes dans les lieux qui leur parlent et qui parlent d'elleux, des lieux où iels peuvent se trouver, se retrouver et garder les liens : la gare de Montendre, le lac, LA Maison Pop'.

Nous avons concouru au FESTIPREV' avec ce film, La maison perdue. Ce qui a permis aux jeunes de le présenter lors du FESTIPREV' Hors les murs, qui s'est tenu au cinéma de Montendre. D'abord aux collégien-nes du territoire (Montendre, Montlieu la Garde) l'après-midi, puis au grand public lors d'une séance ouverte à toustes, pour certain-es, il y avait leurs familles, leurs proches, leurs ami-es.

L'aventure a continué jusqu'au 18 octobre car nous avons concouru à un second festival, CUT BACK, à l'île d'Oléron, où nous avons été sélectionné-es, nous nous y sommes donc rendu-es avec 7 jeunes, dont 3 qui représentaient le groupe de réalisatrice-s.

Ce projet a été mené de bout en bout par les jeunes, iels ont pu exprimer de la fierté, de la joie, de la peur quand sont venus les moments de « passer devant tout le monde », mais iels en sont ressorti-es motivé-es pour initier un nouveau projet en 2026.

D'autres projets ont été accompagnés, parmi lesquels, 8 ateliers d'écriture nés de l'envie d'une habitante. Animés par Jonathan Antil, ils ont réuni parfois plus d'une dizaine de personnes avec la particularité d'être intergénérationnels (jeunes et adultes). Ceci produit de l'entraide, des échanges, donnant à ces ateliers une dimension solidaire, de transmission, d'apprentissage ; certain-es jeunes ont appris de nouveaux mots, ont dépassé leur appréhension de lire leurs textes devant un groupe. Ces ateliers ont également permis à un des participants de s'impliquer dans l'animation et la conception de l'activité.

Dans ces ateliers d'écriture, on apprend à s'exprimer, à choisir des mots, que ce soit par écrit ou oralement, en lisant son texte. Pour faire passer un message, une idée, et ainsi déconstruire et/ou casser les systèmes de domination, il faut pouvoir d'abord mettre des mots sur ce que l'on vit, ce que l'on ressent, s'informer, lire, développer une réflexion, un point de vue, et ensuite oser s'exprimer. Les ateliers d'écriture n'ont pas la prétention de « former » les participant-es à tout cela, car c'est parfois le chemin d'une vie, mais ils participent au processus, ils permettent de s'y exercer, de s'y confronter, et de faire le premier pas.

4

### **Les autres actions de P2J :**

- Aller vers au collège
- Promeneurs du net : Forum santé citoyenneté du lycée de Jonzac
- Sorties de loisirs et de découverte
- Sorties concerts et événements culturels locaux
- Ateliers d'écriture au collège
- Sorties à la médiathèque de Jonzac.

### **Perspective :**

- ★ Améliorer les conditions qui permettent les initiatives des jeunes
- ★ Former l'animatrice jeunesse

## **Accompagnement de projets d'habitant-es :**

### **Organisation d'un séjour (GEM)**

Le séjour du Groupe d'Entraide Mutuelle est devenu, au fil des années, une action phare de l'association. Tous les ans, animateurices et adhérent-es se réunissent afin de l'organiser de manière collégiale.

Neuf rencontres ont été nécessaires, selon une méthodologie de projet éprouvée et de plus en plus maîtrisée par toutes les participant-es, de l'évaluation du précédent séjour en passant par la définition partagée des attentes et objectifs du séjour 2025. Chacun-e a pu exprimer ses besoins et envies dans l'idée d'avoir, à terme, un consensus sur l'organisation et le séjour en lui-même. Les adhérent-es ont choisi, pour 2025, d'allonger la durée du séjour qui a, donc, eu lieu sur 4 jours et 3 nuits, dans le but de pouvoir aller plus loin.

Durant la deuxième réunion, les adhérent-es se sont penché-es sur l'établissement d'un budget prévisionnel à respecter pour le séjour, ainsi que de décider ensemble du tarif de leur participation financière. Un débat a vu le jour entre ce que coûte le séjour à l'association du GEM et le fait que la participation financière soit plus ou moins difficile pour certain-es. Il a été décidé que les gémeureuses participent à hauteur de 40€, en effet, les précédents séjours d'une durée de 3 jours coûtaient 30€ soit 10€ par jour ; iels ont décidé de maintenir un tarif stable à la journée donc un jour de plus signifie 10€ de plus. Ce choix est motivé, surtout, pour donner la possibilité à ceux qui ont peu de moyens de pouvoir participer quand même, les adhérent-es donnent également la possibilité de payer en plusieurs fois. Les réunions suivantes ont été consacrées aux recherches puis à l'organisation logistique (logement, activités, alimentation, itinéraire). Cette année, les adhérent-es ont décidé de ne pas se répartir les tâches et de faire toutes les recherches en grand groupe. Certain-es ont tout de même fait des recherches de logement hors temps de réunions, ce qui témoigne de leur implication dans le collectif.

Il y a effectivement des écarts dans la manière, la hauteur à laquelle chacun-e s'investit. Ou dans la conception des vacances : s'autorise-t-on à dévier de l'organisation pré-établie ou doit-on scrupuleusement suivre le programme ? Les professionnel·les sont alors sollicité-es

dans une fonction de médiation pour permettre que les étapes de validation soient maintenues et que le projet aille à son terme.

A contrario, les adhérent-es ont été très attentifs pendant la préparation à ce que toutes puissent participer aux activités compris les personnes moins mobiles. C'est là où on mesure que l'entraide mutuelle, la pair-aidance, ne sont pas que des mots. Ils sont la force de cette organisation qui prend en compte les spécificités de chacun-e et en fait un sujet collectif.

#### Perspectives :

- ★ Des adhérent-es prennent part au côté logistique du séjour
- ★ Maintien de la méthodologie de projet

### **Repair café**

Les bénévoles du Repair Café n'ont pas souhaité créer une association et ont préféré rester dans le cadre d'un projet accompagné par LA Maison Pop'. Le sujet a été abordé régulièrement lors des réunions mensuelles notamment via une réflexion collective sur la question du bénévolat et de l'adhésion. En effet, plusieurs bénévoles du Repair Café ne côtoient le centre social que par ce projet et ont évoqué leur méconnaissance de LA Maison Pop', élément qui pouvait influencer leur engagement, leur manière de se considérer ou non comme actrices à part entière de l'association. Les bénévoles sont devenu-es adhérent-es de l'association et certain-es s'impliquent dans d'autres espaces de LA Maison Pop' : ateliers, mise en place de la Gratiféria, découverte du Conseil d'Administration.

En 2024, il avait été constaté que les bénévoles de l'espace travaux de couture étaient très peu sollicités, il a donc été envisagé d'améliorer la communication. Les flyers et supports de communication ont été adaptés. Il y a eu quelques demandes cette année. Cependant, la fréquentation du Repair café en 2025 a été très fluctuante. La communication a donc été souvent au cœur des échanges pour améliorer la visibilité et la connaissance du Repair Café. La création d'une vidéo est prévue afin qu'elle soit diffusée sur les réseaux.

Un autofinancement a été envisagé afin de pouvoir acheter du matériel et des consommables. Un achat avait été fait en fin 2024, notamment une machine à coudre, une lampe loupe, des consommables. Le stock a été suffisant pour 2025 et il n'y pas eu de

besoins supplémentaires. Les bénévoles amènent leurs propres outils en complément de ceux à leur disposition à LA Maison Pop'. Chaque visiteuse du Repair Café a également la possibilité de faire un don suite à la réparation effectuée et/ou de devenir adhérent-e de LA Maison Pop'.

Le Repair Café a lieu dans la salle de réunion de LA Maison Pop'. Le lieu peut être trop petit en cas de forte affluence. Un coin du garage a donc été aménagé par les bénévoles avec la création d'un établi et un petit espace de rangement. Ce lieu est ainsi disponible également pour les projets bricolage reliés au Repair Café. Ce fut notamment le cas lors de la création d'un vélo guirlande pour la fête de la musique. 2 bénévoles ont transformé un vélo d'appartement en vélo lumineux. Bien que l'évènement n'ait pas pu avoir lieu en raison de la canicule, le vélo guirlande est une belle production des bénévoles qui pourra être utilisée sur d'autres évènements.

Des rencontres avec les élu-es locaux ont également eu lieu afin d'échanger sur les besoins, envies, moyens du Repair Café. Le projet est soutenu par les élu-es qui ont informé les bénévoles du Repair Café que des demandes de subventions pouvaient être faites en cas de développement du Repair Café. Les bénévoles souhaitent dans un premier temps renforcer l'équipe bénévole et se concentrer sur la recherche de solutions pour augmenter la fréquentation des Repair Café mensuels.

L'équipe des bénévoles est composée de 21 personnes. Iels souhaitent être plus nombreux-ses afin de pouvoir se relayer sur les Repair Café et pouvoir être suffisamment pour que l'absence de certain-es ne pénalise pas le groupe. Il faut, par exemple, un minimum de 4 à 5 personnes pour que le Repair Café ait lieu. Il serait intéressant que l'équipe se renforce également pour diversifier les compétences et connaissances des bénévoles. Iels souhaitaient trouver des bénévoles avec des compétences en informatique. Cette année, plusieurs bénévoles ont rejoint l'équipe grâce à la mise en place d'une Install' Party. Il s'agit d'une installation d'un système d'exploitation sur du matériel informatique voué à devenir obsolète. C'est le cas avec une grande quantité d'ordinateurs qui ne pourront pas bénéficier de la mise à jour Windows. L'Install Party proposée le 5 décembre a rassemblé 6 personnes et 7 bénévoles. D'autres habitant-es ont été inscrit-es sur liste d'attente, une seconde sera

organisée début 2026. Les bénévoles se sont auto-formé-es pour proposer cette Install' party. 2 sessions d'auto formation ont été nécessaires.

Le point fort du Repair Café, souligné par les bénévoles mais aussi par les visiteuses, est l'accueil convivial et chaleureux. Il a été cité comme élément à conserver lors de l'évaluation faite par les bénévoles.

#### Perspectives :

- ★ Accompagner vers l'autonomie du groupe de bénévoles.
- ★ Définir le projet de développement du Repair café si souhaité par les bénévoles.
- ★ Améliorer la communication en l'humanisant grâce à des photos et vidéos.
- ★ Organiser un événement réparation et vente de vélos.

#### *Accompagner la recherche de solutions collectives*

### **Contribution aux réseaux des centres sociaux**

La reconnaissance de la plus-value du centre social fait partie des enjeux identifiés par notre projet social, avec pour solution le renforcement du réseau des centres sociaux. Ainsi LA Maison Pop' s'est-elle engagée sur plusieurs actions :

- « Mobilisation : un an après, on en est où ? » : face à l'insuffisance des soutiens financiers, les centres sociaux ont alerté en 2024 sur les menaces qui pèsent sur eux ; une nouvelle journée de mobilisation le 6 février 2025 a permis de faire le point sur la situation départementale, lors d'une réunion à Tonnay-Charente que nous avons doublée d'une mobilisation à Montendre, où les habitant·es ont de nouveau affirmé leur attachement à LA Maison Pop' ;
- « Cultivons le lien social » : ateliers et tables rondes autour de l'Action Collective d'Insertion Sociale<sup>1</sup>, à Rochefort, le 4 novembre ; 6 participantes ;
- Journées de l'Animation Globale : ateliers et débats à Marseille, en novembre 2025, organisées par la fédération nationale ; 3 participantes ;

---

<sup>1</sup> L'ACIS est une action d'insertion, cofinancée par le conseil départemental de Charente Maritime, qui s'inscrit en complémentarité de l'action sociale du territoire ; cet accompagnement individuel est effectué par l'animatrice d'insertion de LA Maison Pop', il permet aux personnes de sortir de l'isolement, faire le point, avec les activités du centre social comme supports.

- « du lien dans la marmite », journée éducation populaire : à Rochefort, 12 décembre ; participation à la conférence d'Adeline de Lepinay ; présentation du collectif Maintenant qu'on sait ; animation d'un atelier, l'écriture inclusive et la médiat'Elles ; 7 participantes.

En complément de ces manifestations ponctuelles, LA Maison Pop' s'est investie toute l'année dans :

- Le conseil d'administration de la fédération des centres sociaux de Charente-Maritime : Sophie Lhoumeau est secrétaire de l'association, également active dans les commissions « déménagement » et « suivi du projet social » ;
- Le collectif ACIS qui réunit les référentes de ce dispositif partenarial département/centres sociaux 17 ;
- La formation des animateurs et animatrices du CLAS ;
- Les séminaires de direction ;
- La recherche-action d'Emma Puthinier, sur la question écologique dans les centres sociaux.

9

### **Petits déj' Interpros**

Les petits déj' Interprofessionnels sont des rencontres qui mettent en réseau les partenaires du territoire d'action de LA Maison Pop'. Ces professionnel·les ont en commun d'intervenir auprès de publics dits fragiles, vulnérables et/ou isolés. Les rencontres sont animées par l'animatrice d'insertion et ont lieu tous les deux mois. Elles ont pour finalité l'interconnaissance des professionnel·les qui peuvent ainsi mieux orienter et accompagner de façon globale. Les rencontres donnent lieu à des actions communes, des interventions partagées, des temps de prévention mais aussi des sous-groupes de travail autour de thématiques, par exemple, la mobilité et le logement.

En 2025, il y a eu 5 Petits déj' Interprofessionnels, ils ont rassemblé entre 24 et 34 professionnel·les. Le sous-groupe logement s'est réuni 4 fois. Deux petits déj' ont été proposés avec une animation différente. Exit la grande table avec 30 professionnel·les autour, l'animation se veut plus participative et dynamique. Des temps d'inclusion ludique

et mettant en mouvement les professionnel·les permettent aux membres du réseau de se rencontrer et se connaître autrement. Des îlots de 6 professionnel·les ont ensuite été proposés pour partager des actualités et travailler sur des thématiques. Cette configuration a favorisé les échanges, la prise de parole de toutes, chose qui était moins évidente en grand groupe.

Les deux points de réussite du réseau sont :

- La mise en place d'une dynamique collaborative autour des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, associant des personnes concernées par des troubles de la santé mentale et des professionnel·les de l'accompagnement. Un collectif s'est constitué et a créé un évènement festif autour de la santé mentale le MindFest'.
- La création d'un guide du Logement et de l'Hébergement en Haute Saintonge. Ce document est le fruit d'un travail collectif mené par un groupe de professionnelles du réseau et accompagné par l'animatrice d'insertion de LA Maison Pop'. Il s'agit d'une part d'un état des lieux avec les besoins, difficultés et ressources du territoire de la Haute Saintonge lorsqu'il est question de l'accès au logement. Dans une seconde partie, il s'agit d'un guide à destination des professionnel·les de l'action sociale conçu pour clarifier et outiller dans un contexte complexe et en perpétuelle évolution. En 2026, il s'agira pour le groupe de faire connaître, diffuser et défendre ce travail auprès des décideuses, financeuses, et élu·es.

10

Le bilan de cette année a été fait de manière participative avec les membres du réseau. Voici ce qu'ils ont mis en avant :

**Le réseau des petits déj' interpro a facilité :**

- Un fort tissage entre les partenaires.
- La rencontre des professionnel·les.
- La transmission d'informations et actualités.
- La création du MindFest' dans le cadre des SISM.
- La création du document « Le logement et l'hébergement en Haute Saintonge ».
- Le diagnostic de besoins / problématiques sur le territoire.
- La compréhension des dispositifs de chacun·e et les orientations entre structures.
- La participation aux évènements des partenaires.

### **Dans mon Petit déj' idéal il y a...**

- Un temps de ressourcement pour les professionnel·les, créer des espaces pour prendre soin des professionnel·les.
- Le partage d'outils d'animation d'intelligence collective : les jeux d'inclusion, les outils.
- Avoir un temps convivial dans l'année.
- La poursuite du format actuel avec des petits groupes, groupe de travail et petits groupes actus.
- Une diversité de professionnel·les.
- Le fait que les petits déj' et le réseau durent dans le temps.

### Perspectives :

- ★ Pérenniser le réseau en renforçant son rôle de ressource pour les professionnel·les.
- ★ Poursuivre et donner de la visibilité aux actions collectives.
- ★ Soutenir l'engagement des membres du réseau via le partage de connaissances, l'auto formation, la sensibilisation, la valorisation des expertises.
- ★ Faire du lien avec les instances locales (communes, Communauté de Communes, département, région).

11

### **Café des parents**

Cette action a été pensée comme un outil pouvant être sollicité en cas de besoin par des partenaires pour permettre aux parents d'échanger sur des problématiques repérées. C'est dans un contexte scolaire difficile à l'école de Coux (CE1/CE2) avec des faits de violences physiques et verbales et des conflits récurrents entre enfants, que l'enseignante a sollicité la référente famille du centre social, Edwige Bellicaud, afin de réfléchir ensemble à une intervention auprès des parents d'élèves sur le thème de la violence. Après concertation, le café des parents comme support à échanges sur cette thématique a été écarté au bénéfice d'une soirée parentalité sous forme d'un atelier participatif construit et animé par la professionnelle de LA Maison Pop'.

L'objectif de cette soirée était que les parents s'expriment sur le thème « Chaque enfant a le droit d'apprendre dans un environnement scolaire serein ».

Cette rencontre a eu lieu Mardi 13 mai 2025 à la salle polyvalente de Coux mise à disposition par la municipalité pour l'occasion.

Six parents se sont mobilisés pour des échanges de qualité et une soirée très appréciée des participant-es. Des apports concernant les besoins fondamentaux de l'enfant, son bien-être comme condition favorisant les apprentissages et son bon développement ont permis à la référente famille d'introduire les échanges. Les parents ont exprimé les répercussions des violences dans le cadre scolaire, sur elleux mais aussi sur leurs enfants et leur vive inquiétude. Iels sont dans une volonté de continuité éducative entre la maison et l'école et en demande d'une communication régulière, apaisée et fluide avec l'école, la collectivité et les autres parents. Iels ont apprécié cette soirée, le contenu, le déroulement et ont reconnu le rôle de LA Maison Pop', facilitatrice de leur expression, leur permettant d'entrevoir des pistes de réflexion. Iels sont en demande d'autres rencontres parentalité animées par LA Maison Pop', plusieurs fois dans l'année et sont prêt-es à mobiliser les autres parents pour les inciter à y participer.

12

### **Points d'étape partagés du projet social**

Les étapes annuelles consacrées à l'évaluation intermédiaire du projet sont prévues dans le projet social (2025-2028) de manière à pouvoir « s'adapter, conserver le sens, innover et partager ». Dans un contexte difficile, il est encore moins possible d'attendre la dernière année du projet pour évaluer, et c'est avec cette réalité en tête, que dans le dynamisme de la démarche de renouvellement, ce 1<sup>er</sup> point d'étape a été anticipé dès décembre 2024.

20 participant-es, bénévoles et professionnel·les, ont travaillé sur :

- le sens de notre projet : c'est une démarche résiliente, c'est-à-dire productrice de sens, qui consiste par des projets démocratiques, mobilisateurs, au service de l'intérêt général, à relier des actrices pour les mettre en marche, de manière à trouver les capacités nécessaires pour faire face aux menaces.
- le changement attendu : en 2028, on souhaite constater que ce projet social a permis les évolutions suivantes :

- ✓ LA Maison Pop' a pris l'habitude de travailler avec les habitant·es et les partenaires (associations, collectivités et institutions) pour co-construire des réponses aux enjeux du territoire, dans une volonté de coresponsabilité.
- ✓ Toutes les bénévoles, les professionnel·les et les stagiaires conscientisent les rapports de domination, ont uniformisé leurs pratiques sociales et ils en sont les garant·es.
- ✓ Les bénévoles et les professionnel·les de LA Maison Pop' garantissent durablement des espaces sécurisants et conviviaux où toutes, collectivement, améliorent le(ur) quotidien.

Enfin, un calendrier a été entamé, de manière à pouvoir prioriser et définir des étapes. C'est un travail à poursuivre, pour guider l'action collective. L'assemblée générale, dont ce rapport d'activités est le document support, va permettre de voir où on en est.

#### Perspectives :

- ★ Organiser deux journées d'évaluation à mi-parcours
- ★ Echanger, partager une définition de l'éducation populaire et Identifier des indicateurs qualitatifs.
- ★ Permettre aux nouveaux entrants (pros et bénévoles) de s'approprier collectivement le projet social

13

#### *Mener des actions hors les murs*

##### **Aller-vers**

Dans un contexte social, politique, très polarisé, l'équipe du centre social a jugé pertinent de concentrer ses aller-vers sur les marchés nocturnes, manifestation populaire s'il en est. Elle a opté pour un outil d'animation que les professionnel·les maîtrisent bien, les porteurs de paroles. Ce dispositif permet de rendre collective une question souvent renvoyée à l'individu, qui ne peut donc rien en faire, à travers une diversité de regards et de témoignages autour d'un thème qui fait société. Le porteur de paroles prend contact avec la société dans la rue, là où on rencontre des personnes qu'on ne rencontrerait pas forcément à l'accueil de LA Maison Pop'.

En amont, les professionnel·les s'étaient essayé·es à cette démarche lors d'une réunion d'équipe. Ceci a permis de dépasser les freins à l'intervention dans l'espace public et de remettre au centre du métier l'entrée en relation, l'écoute et l'animation de débats.

Place des halles, en plein été... il a fallu s'adapter, au bruit, aux mouvements, aux phénomènes de groupes, ... Plusieurs habitant·es ont exprimé leur joie à retrouver des animateurices de LA Maison Pop', à être reconnu·es, etc. D'autres ont raconté les liens qu'ils avaient noués avec et au marché nocturne. Le plaisir de faire-ensemble, bénévoles, professionnel·les permanent·es et saisonnier·ères, élu·es et administrateurices, a-t-il rejailli sur les visiteuses du marché ?

En tout cas, cette saison s'inscrit comme un moment de cohésion et de plaisir à être ensemble, une parenthèse dans un contexte polarisé... dont il s'est avéré, au fil des échanges recueillis par nos porteurs de paroles, qu'il ne l'était pas autant qu'on le croit ou craint. Le temps d'un marché au moins.

**ÉTÉ 2025**  
**Les Porteurs de Parole en chiffres !**  
sur la période du 8 juillet au 26 août

Parce que tous·tes les habitant·es ne viennent pas à LA Maison Pop', LA Maison Pop' vient à leur rencontre aux marchés nocturnes de Montendre

**7 PORTEURS DE PAROLE**  
C'est le temps passé à rencontrer les gens et à recueillir leur parole

**28 HEURES**  
C'est le temps passé à rencontrer les gens et à recueillir leur parole

**5 OBJECTIFS**  
Rencontrer les habitants  
Rendre visible LA Maison Pop'  
Donner la parole à celles et ceux qui s'expriment peu ou pas  
Remettre du débat dans l'espace public  
Créer des opportunités d'échanges en toute convivialité

**160 PARTICIPANT·ES**  
Touristes  
Habitant·es du territoire  
Voisin·es  
Femmes, hommes  
Toutes les générations

**6 PROFESSIONNEL·LES**  
A chaque porteur de parole, un binôme de salarié·es de LA Maison Pop'

**7 SUJETS**  
A la campagne on a tout pour être heureux·ses !  
Un centre social c'est pas pour moi !  
Sortir de la pauvreté c'est une question de volonté !  
Et toi tu fais quoi pour ta santé mentale ?  
Enfants victimes de violences, et si la paix dans le monde commençait à la maison !  
Maintenant avec les femmes, on ne peut plus rien dire !  
Être écolo, c'est un truc de bobos !

Ce bilan a été partagé avec les bénévoles du marchés nocturnes en fin de saison

### Perspective :

- ★ Une expérience à renouveler et renforcer

## **Marchés nocturnes**

Lieu de rencontres et d'échanges ouvert à toutes, le marché nocturne permet au centre social d'animer l'espace public (stands de producteurices, concert gratuit, porteurs de paroles, buvette, etc.), de contribuer à la mixité sociale et intergénérationnelle et de s'inscrire dans une démarche d'aller-vers.

S'agissant de festivités organisées depuis 1991 par LA Maison Pop' et inscrites parmi les manifestations les plus appréciées du territoire, qu'elles contribuent à faire connaître, l'objectif des marchés nocturnes pour 2026 était de « se renouveler pour éviter l'usure » ... Il a été atteint et même dépassé avec une réorganisation provoquée par le départ au 20 juin du professionnel référent, Rémi Marquiseau, qui pilotait cette action depuis 10 ans. Ses collègues ont pris le relais de la préparation de la saison et développé l'animation participative de cet évènement, créant :

- Les porteurs de paroles : pour se réappropriier l'espace public, animer les échanges et rendre visibles des sujets de société.
- Les ateliers cuisine : pour faire ensemble et maison, avec des produits frais, de saison, locaux, sans viande et sans déchets et nourrir artistes et personnel.
- L'accueil artistes : pour favoriser la rencontre entre habitant-es et musicien-nes
- La buvette aux couleurs et valeurs de LA Maison Pop' : pour valoriser le rôle du centre social.
- Le repas de fin de saison : pour réunir et remercier toutes les personnes qui se sont engagées.

Huit marchés nocturnes ont été réalisés chaque mardi soir en juillet et août, mobilisant 28 exposant-es non sédentaires – c'est bien LA Maison Pop' qui organise le plaçage, en amont et sur site, et 600 à 1000 personnes par soirée.

Au final, ce fut une saison très agréable, festive, fluide, sans débordements et « presque parfaite » selon le mot de Christophe Boulle, adjoint au maire, qui s'est lui-même beaucoup investi à nos côtés sur le terrain pour pallier au départ du référent non remplacé.

Les échanges en comité de pilotage entre élu·es de la commune et de LA Maison Pop' ont facilité l'organisation et témoignent de l'importance d'une gouvernance partenariale qui prend en compte la réalité, anticipe les difficultés et coopère, s'émancipant de la relation de donneuse d'ordre à exécutant·e, au bénéfice de l'intérêt général.

La manifestation a contribué à valoriser l'action du centre social en tant qu'animateur de la vie sociale : participation renforcée d'habitant·es, animation de rue, buvette aux couleurs de LA Maison Pop', présence accrue de l'équipe pro et bénévole. Elle s'inscrit dans notre projet comme une action d'éducation populaire en tant que telle au regard des critères : mobilisation de citoyen·nes, accompagnement à la participation, prise en compte du contexte, valeurs en action, méthodes actives, émancipation des participant·es, volonté de faire exister des sujets de société, etc.

#### Perspective :

- ★ Consolider cette démarche participative avec les habitant·es
- ★ Animer le marché

### **Ateliers au collège**

Boxe éducative : 37 ateliers ont été proposés durant le 1<sup>er</sup> trimestre, et permettent particulièrement aux plus jeunes de trouver une activité qui répond à leurs besoins d'encadrement, de lien avec l'adulte et de jeu. Ainsi, iels se saisissent des temps d'échanges en début d'atelier pour parler de ce qu'il se passe au collège, dans la cour, qui est encore nouveau pour elleux, et notamment des violences qui s'y déroulent.

Les jeunes, grâce à cet atelier, peuvent se révéler autrement, plus positivement, on pense à un·e jeune qui peut être « problématique » dans le quotidien au collège, dans la cour, dans les cours etc. Et qui, finalement, saisit les ateliers de boxe éducative de manière très adaptée, positive, cela lui permet de montrer une autre facette de ellui-même et d'être valorisé·e pour cela, exister autrement, c'est aussi un moyen de se rendre compte qu'on peut agir autrement

sans pour autant perdre sa personnalité, les jeunes ont besoin d'être valorisé-es pour améliorer leur estime d'eux mêmes et se permettre d'agir plus positivement.

Rémi, en tant qu'animateur, observe de l'engagement, de l'entraide dans le groupe, les jeunes tissent du lien, l'atelier crée du commun, une certaine appartenance qui, encore une fois, est positive, on se reconnaît, on fait la même activité, on se fait confiance dans cet espace.

En raison du départ de l'éducateur sportif, l'animateur jeunesse a proposé de maintenir la présence de LA Maison Pop' au collège sous une nouvelle forme, l'animation d'ateliers d'écriture.

### **Ateliers cuisine estivaux**

Des bénévoles se sont mobilisés tout l'été de manière à permettre à LA Maison Pop' de proposer des repas aux artistes et personnel des marchés nocturnes en tenant un budget serré et respectant notre cahier des charges « écolo ».

Les ateliers se sont déroulés « hors les murs » et les participant-es ont surmonté bien des difficultés logistiques toujours dans la bonne humeur. Un repas de fin de saison a permis de les réunir tous et toutes « les pieds sous les tables » pour partager un repas préparé pour elleux par Edwige, Julie et Véronique, et faire un bilan de cet été pas comme les autres.



Faire de la co-éducation l'affaire de toustes

*Renforcer la participation des parents*

### **Temps partagés avec les familles :**

#### **Semaine de la petite enfance**

La Semaine nationale de la petite enfance s'est déroulée du 17 au 21 mars sous le thème « Encore ! Jouer à l'infini ! ». Une vingtaine de familles ont participé aux ateliers proposés. L'implication de nombreux parents avant, pendant et après l'évènement montre leur intérêt pour le jeune enfant, leur confiance en les professionnelles de LA Maison Pop' et la volonté

commune d'un travail associé où les parents sont considérés comme des partenaires incontournables.

Nous avons initié deux nouveautés :

- Tous nos lieux d'accueil se sont impliqués ;
- Nous avons associé la Maison de la Petite Enfance et les parents à la co-construction et à la co-animation de l'évènement coordonné par la référente famille.

En amont, les animatrices ont repéré des parents mobilisables pour les inviter à co-construire à leurs côtés le programme de cette année. Une rencontre animée par la référente famille a permis de faire émerger des idées, des envies d'activités, d'ateliers avec pour fil conducteur la co-animation. Ainsi, chaque soir, après l'école, à l'accueil Simone-Veil et aux Coux Kids, des temps dédiés ont permis à toutes de mieux faire connaissance autour de jeux et discussions.

Au programme :

- Goûters partagés
- Histoires racontées avec pour support le kamishibai
- Ateliers du petit chimiste
- Parcours de motricité
- Photomaton géant
- Danse et musique
- Jeux de construction
- Jeux autour de tous les espaces extérieurs (toboggan, bac à sable...)
- Papotages

Tout au long de cette semaine, malgré une météo capricieuse, les parents ont fait la démonstration de leurs multiples talents et ont pris le temps d'animer et/ou de partager des moments de joie et de jeux avec les enfants, en intérieur comme en extérieur.

Cette semaine est venue renforcer les occasions de rencontrer les familles et les temps parents-enfants au sein de nos accueils périscolaires et de loisirs : veillées, goûters partagés, ou encore atelier montage du nouveau mobilier pour améliorer ensemble les locaux où les enfants sont accueillis. Ces temps privilégiés facilitent la participation des



familles à la vie de LA Maison Pop' et la prise en charge des enfants par notre équipe. Ce climat de confiance se tisse au long cours et se renforce au quotidien. Il a notamment permis cet été d'organiser la première nuitée avec des enfants de 3 à 5 ans, contribuant à une séparation réussie et à l'autonomie des enfants.

L'autre nouveauté visait à renforcer les liens avec le multi accueils. Le mercredi, les tout-petits et les professionnelles de la crèche sont venu·es sur le site de la maternelle pour rencontrer les jeunes enfants de l'accueil de loisirs et partager des activités adaptées. Ces moments qui s'inscrivent désormais dans la régularité ont pour objectifs de faciliter les transitions des jeunes enfants, de créer des passerelles entre nos deux structures et d'anticiper l'arrivée de certain·es d'entre elleux à l'accueil de loisirs dans la perspective d'une scolarisation prochaine.

Ainsi, la semaine de la petite enfance est un évènement national qui s'inscrit tranquillement, mais sûrement, dans nos agendas. C'est la cinquième année consécutive que nous y participons. On constate, cette année, comment les professionnelles se l'approprient et la font vivre pour renforcer la coéducation entre parents, crèche et accueil de loisirs maternel, au bénéfice des enfants.

20

#### Perspectives :

- ★ Participer à l'édition 2026 et co-construire et co-animer le programme de cet évènement national.
- ★ Anticiper la préparation de l'évènement pour permettre l'implication des parents.

### **Mon doudou fait du camping (ALSH)**

Cette action nouvelle s'inscrit dans notre démarche de co-éducation qui rassemble parents, et professionnel·les de l'éducation pour faciliter l'émancipation, l'autonomie de l'enfant dans le respect de son rythme. L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs maternel (3-6 ans) a constaté que des jeunes enfants manifestent des difficultés lors de la séparation avec leurs parents. Les premiers jours d'accueil peuvent être compliqués et parfois ce mal-être dure, s'installe : larmes, agitation, repli, sur le temps où le parent dépose son enfant, à l'heure de la sieste ou le soir "à l'heure des parents". L'équipe d'animation s'est donc demandé

comment mieux accompagner la famille pour vivre une séparation parent-enfant plus épanouissante. Elle a partagé son constat avec les enseignant-es de l'école maternelle. Ce croisement de regards a permis de vérifier que plusieurs initiatives mises en place portent leurs fruits : journées passerelles entre la crèche et l'école, entre la crèche et l'accueil de loisirs, semaine nationale de la petite enfance organisée par l'accueil de loisirs. Néanmoins, des difficultés persistent.

Avec l'aide de la référente famille, la référente de l'accueil périscolaire maternel Laetitia Berger a alors travaillé sur ce qui pouvait entraver la séparation, identifié des points de blocage et construit une action atypique « Mon doudou fait du camping ».

Une rencontre co-animée par la référente famille et la directrice de l'accueil a permis aux parents concernés de faire connaissance, d'identifier et partager les techniques, rituels, d'évoquer les appréhensions de leurs enfants et les leurs.

Il a donc été proposé aux plus petits enfants accueillis cet été de passer la nuit du 31 juillet 2025 sous tente au centre de loisirs (site de la maternelle) avec leur doudou et deux parents titulaires du BAFA volontaires pour faire partie de l'équipe d'encadrement aux côtés de la directrice.



21

Il s'agissait lors de cette nuitée de porter une attention particulière aux neufs enfants inscrits et de les accompagner collectivement sur tous les rituels du quotidien (départ du parent, préparation du repas, jeux, hygiène, sommeil...). Les jeux, les livres ont été des supports aux loisirs et aux échanges.

Cette initiative a donné de la valeur aux compétences parentales, permis le soutien entre pairs (parents, enfants) et envoyé un message important aux plus petits comme aux plus grands : les enfants pour bien grandir et se séparer, peuvent compter sur un réseau d'adultes de confiance : parents, animatrices de l'accueil de loisirs, enseignant-es.

### Perspectives :

- ★ Reconduire le projet de manière participative en impliquant les parents à toutes les étapes.
- ★ Camper hors du centre de loisirs.

## **Commission enfance**

La commission Enfance s'est réunie à trois reprises, en lien et en soutien des rencontres partenariales consacrées au projet de rénovation de l'accueil de loisirs élémentaire. Cette commission est composée de trois administratrices, Brigitte Carrot, Florence Gruelles et Martine Piéfort, et de la directrice du centre social.

En tant que gestionnaire d'un accueil collectif de mineurs, porteur d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et d'un projet jeunesse, organisateur de deux contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, notre centre social est un acteur éducatif sur le territoire. Nous sommes sollicité-es, à ce titre, dans le cadre de dispositifs comme la Convention Territoriale Globale, le Territoire Educatif Rural, etc. Pour renforcer la qualité des actions éducatives que nous menons et pour porter une voix singulière dans les instances partenariales, celle de l'éducation populaire, de la co-éducation, nous avons besoin en interne d'un espace d'information, de débat et de réflexion centré sur l'enfant. La commission répond à ces enjeux.

Elle s'est penchée successivement sur la formation des animatrices de l'accueil de loisirs, sur l'amélioration des locaux, sur les faits de violence ou sur la place des parents.

### Perspectives :

- ★ Actualiser le projet éducatif.
- ★ Préparer l'ouverture de la commission aux parents.
- ★ Continuer à travailler à l'amélioration de l'accueil au centre de loisirs.

## Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité sont des dispositifs soutenus par la CAF qui en donne le cadre. Ils s'adressent, à la fois, aux enfants du CE1 au CM2 et à leurs parents et sont mis en place sur les RPI de Courpignac et de Coux.

Ce dispositif a la particularité de se déployer sur une année scolaire et non sur une année civile ainsi en 2025, nous avons animé 4 CLAS théâtre :

- 2 CLAS sur l'année scolaire 2024/2025 (du 05/11/24 au 26/06/25).
- 2 CLAS sur l'année scolaire 2025/2026 (du 4/11/25 au 26/06/26).

Ces CLAS ont répondu à plusieurs objectifs :

- Soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.
- Faciliter le lien avec leur enfant et l'école pour une co-éducation réussie.
- Favoriser l'éveil culturel, artistique de l'enfant et élargir ses centres d'intérêt à travers la découverte du théâtre.
- Utiliser la culture et l'éducation populaire comme des outils d'émancipation.

Nos CLAS ont pour support le théâtre, activité artistique et culturelle complémentaire aux apports de l'école. Ils sont le fruit d'une concertation avec la communauté éducative et d'un travail collaboratif depuis plusieurs années entre LA Maison Pop' et la compagnie de théâtre locale Dakatchiz.

Les bienfaits sont significatifs : développement de l'imagination et de la mémoire, du langage et de la pensée tout en s'amusant. Concentration, attention, expérimentation, écoute, collaboration ont été les maîtres mots des séances tout au long de l'année permettant à chaque enfant de mobiliser ces mêmes compétences dans le cadre scolaire ou à la maison. Les enfants ont évolué au fil des séances, ont gagné en aisance et ont puisé de la force dans le groupe. La fin du cycle a été marquée par un temps fort où parents, enseignantes, élu-es ont été réunis fin juin, ils ont pu découvrir sur scène les enfants qui avaient en amont imaginé, créé leur propre pièce de théâtre, les dialogues, les personnages, la mise en scène...

La référente famille, coordinatrice du projet, a participé plusieurs fois aux ateliers pour faire connaissance avec les enfants, préconiser des ajustements aux intervenant-es et surtout faire

le lien très régulièrement avec les parents. Elle a pu leur apporter son soutien constant et aborder avec eux la scolarité de leur enfant, accueillir leurs questions, leurs doutes, les rassurer lorsque c'était nécessaire, leur apporter des réponses adaptées et faciliter l'inclusion d'enfants porteuses de handicap. Ce suivi régulier, au plus près des enfants, des parents et des intervenant-es a permis de légitimer le parent dans ses missions éducatives et de mesurer la progression de chaque enfant.

Après une année de mise en œuvre du CLAS à Coux, en septembre 2025, LA Maison Pop' a mobilisé la communauté éducative pour échanger sur ce projet et trouver une solution à la prise en charge des frais de chauffage de la salle polyvalente mise à disposition pour l'atelier. Il a été décidé que cette charge incomberait au SIVOS du RPI, faisant ainsi contribuer toutes les municipalités concernées et reconnaissant ainsi que le CLAS était une plus-value pour les enfants résidant sur ce territoire.

#### Perspectives :

- ★ Faire participer davantage l'ensemble de la communauté éducative.
- ★ Maintenir la coordination de ce projet par la référente famille.
- ★ Maintenir le partenariat avec les écoles du territoire.
- ★ Poursuite du partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux de la Charente-Maritime.

24

#### *Co-animer la communauté éducative*

##### **Rencontre annuelle des co-éducatrices**

Cette action du nouveau projet est à réaliser, mais elle prend appui sur des liens tissés avec les équipes de l'Education nationale, coordonnés par la référente familles.

Ainsi, des rencontres sont instituées tous les deux mois entre les directions de l'école et de l'accueil de loisirs. Ces regards croisés sur l'enfant contribuent à améliorer son accueil, les échanges d'informations respectives permettent de mieux comprendre les réalités et contraintes des unes et des autres. Si nous sommes convaincu-es depuis longtemps des bienfaits de cette coopération, une information est venue légitimer notre démarche.

En effet, dans le cadre du développement par l'Etat de la continuité éducative dans les territoires et, plus particulièrement, dans le cadre du renforcement du lien entre les écoles et les accueils collectifs de mineurs, la participation des directeurices d'accueils de loisirs aux conseils d'écoles est officiellement encouragée depuis octobre 2025<sup>2</sup>. Cette volonté ministérielle réaffirme l'objectif de renforcer l'articulation entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux.

Concrètement, cette année, la directrice de l'ACM et la référente famille ont participé aux conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire de Montendre et du RPI de Coux, Chardes, Vallet et Sousmoulins. Notre participation a permis au centre socio-culturel d'être reconnu comme un acteur important dans la vie de l'enfant, un expert de l'accueil des enfants et de l'accompagnement à la parentalité. Ces instances souvent très protocolaires offrent néanmoins l'opportunité d'échanger sur les besoins éducatifs repérés, de mieux connaître les projets d'école, d'y articuler les projets pédagogiques de l'ACM et d'envisager des actions coordonnées, des modalités de transition cohérentes entre les différents temps scolaires et périscolaires.

#### Perspective :

- ★ Renforcer notre lien avec la communauté éducative en proposant 1 ou 2 temps de rencontre sur l'année 2026.

#### *Valoriser notre place au sein de la communauté éducative*

### **Formation départementale CLAS**

Depuis dix ans, la référente familles, Edwige Bellicaud, s'investit dans l'organisation de la formation et de l'accompagnement collectif proposés aux animateurices du CLAS en Charente-Maritime :

- construction du programme annuel,
- animation des temps d'interventions,
- recherche des intervenant-es extérieur-es pour des apports spécifiques,

---

<sup>2</sup> note de service du 18/03/2025 de la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative adressée aux recteurices d'académie de l'Education Nationale, relative à une instruction ministérielle

- suivi et évaluation.

Le programme prend en compte les besoins des coordinateurices et animateurices de projets CLAS afin d'établir un programme adapté et ajusté leur permettant de :

- connaître le cadre dans lequel s'inscrit le CLAS : référentiel CLAS,
- enrichir leurs connaissances des besoins des enfants et des jeunes,
- explorer, interroger et améliorer leurs pratiques auprès des enfants, des jeunes, des parents, de l'école et des partenaires avec des méthodes d'éducation populaire.

Ainsi, cette année, les intervenant-es du CLAS bénéficient d'un escape game thématique, d'échanges de pratiques ou encore d'un apport sur les compétences psychosociales.

L'intérêt pour LA Maison Pop' est de contribuer activement au réseau et d'accompagner le développement des compétences de la référente familles : animation de groupes de professionnel·les et de bénévoles, pédagogie, formation collective, maîtrise des outils d'éducation populaire, écoute, communication, gestion de groupe, etc.

# L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de développement collectif

## Lutter contre les inégalités

### *Prévenir les discriminations*

#### **Promeneurs du Net**

Les animateurices de LA Maison Pop' ont été sollicité-es pour contribuer au Forum Santé Citoyenneté organisé pour les élèves du lycée de Jonzac.

Les animateurices ont proposé des débats mouvants avec pour thèmes :

- On peut être puni par la loi pour un partage de photo intime.
- Je peux republier un « meme » sans citer la source.
- C'est impossible d'être vraiment anonyme sur internet.

45 jeunes ont participé à ces échanges dans une forme nouvelle pour elleux. Ils ont pu bénéficier de la documentation PDN (Promeneuseuses Du Net) et d'une présentation de LA Maison Pop', de l'éducation populaire, etc. Même si c'est surtout dans la pratique de l'animation qu'on donne à voir notre manière de faire.

Les jeunes ont été réellement intéressé-es par les sujets et se sont investi-es dans les échanges avec des arguments, des témoignages, du partage de pratiques. Notre posture d'écoute et d'ouverture a permis aux jeunes de s'exprimer librement, et globalement, les règles de groupe que nous avons posées en début d'animation ont été respectées, les jeunes s'écoutaient, argumentaient, se respectaient et surtout, participaient avec entrain et intérêt.

Nous avons observé, dès le début, que les jeunes lycéen-nes ont de vraies connaissances sur les outils numériques et leurs utilisations. La prévention dont iels ont bénéficié au collège et dans leurs vies d'adolescent-es a été assez bien assimilée, iels parlent très aisément de vie privée, d'anonymat, de comptes privés, de protection des données, de VPN, d'adresses IP, entre autres.

Ces animations ont été l'occasion d'aborder d'autres sujets comme la sororité, le consentement, les rapports entre les hommes et les femmes, le féminisme, etc. Des jeunes

femmes ont témoigné de comportements problématiques qu'elles pouvaient subir de la part de jeunes hommes, que ce soit sur les réseaux ou dans la vraie vie, et même si elles ne connaissaient pas le mot sororité, elles ont pu dire qu'elles savaient où trouver du soutien, notamment en s'entraidant et se soutenant entre amies.

#### Perspectives :

- ★ Renforcer la visibilité du Promeneur du Net, action de prévention dans la rue numérique

### **Ateliers numériques**

Les ateliers numériques sont animés par Amandine Vergnaud, chargée d'accueil. Les retours positifs des sessions de 2024 nous ont permis de mettre en place de nouveaux temps sur l'année 2025. Entre septembre et novembre, ce sont 9 ateliers qui ont eu lieu le lundi matin.

Les ateliers ont été organisés en petit collectif pour répondre à des demandes personnalisées : tout le monde n'étant pas au même niveau de connaissances, d'appétence et de temps disponible. Conformément aux constats de l'année précédente, la jauge maximale de 7 participant-es a été respectée. La difficulté éprouvée dans la diversité des demandes nous a poussé-es à proposer des thématiques pour chaque atelier tout en poursuivant le principe de la personnalisation de l'accompagnement. Divers supports ont été utilisés pour transmettre les informations au mieux, comme notamment la diffusion de vidéos de prévention et/ou d'information.

A ce jour, suite à la reprise des ateliers, 3 sessions de 3 ateliers collectifs ont été animés par Amandine, sur des prises en main diverses autour du smartphone, de l'ordinateur et de la tablette. Onze personnes se sont mobilisées sur cette période. Toutes ont bénéficié d'informations, de conseils personnalisés et d'un accompagnement animé. Les échanges de connaissances transversales se sont faits spontanément et l'entraide naturelle s'est installée d'elle-même, le tout dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Le contenu des ateliers a été imaginé avec le concours des participant-es par le biais d'une réunion en co-construction, faite en amont et animée par Amandine Vergnaud, chargée

d'accueil. Toute l'équipe du pôle accueil a informé les personnes accueillies et a pu en mobiliser quelques-unes. Il y a eu beaucoup de demandes mais, au final 11 personnes ont participé aux ateliers, avec assiduité et ponctualité. Toutes ont exprimé leur satisfaction quant au contenu des sessions proposées, avec une approche de l'outil « téléphone » et de ses fonctionnalités, thématique récurrente. Au fil des ateliers, par le biais d'une animation qui s'appuyait sur le concret du quotidien de chacun-e, toutes ont fait l'acquisition de connaissances (jargon, techniques), de compétences, d'autonomie et d'aisance. Cet atelier, qui se veut transversal, s'appuie sur ce que chacun-e peut apporter à l'autre, l'animatrice ne se posant pas en sachante.

Suite à un temps de bilan convivial avec les participant-es des sessions passées (2024 et 2025) le lundi 19 janvier, chacune des cinq femmes présentes a pu s'exprimer, partager son expérience, ses avancées, ses questions, etc. Le but était aussi de co-construire la suite à donner à ces sessions. Toutes se disent satisfaites et soulignent qu'elles se sentent plus à l'aise. Elles ont mis en avant le plaisir de venir partager un moment d'apprentissage et d'entraide et souhaitent que les ateliers puissent perdurer.

29

Perspective :

- ★ Action suspendue faute de moyens

## **Actions de prévention :**

### **Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)**

Depuis 4 ans maintenant, le GEM La Carapace Ouverte est organisateur d'actions pendant les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale. Chaque année, le GEM fait appel à des partenaires afin de co-construire des événements sur le territoire, afin de promouvoir la santé mentale, en adéquation avec le thème national, cette année : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social. ».

A partir de mars 2025, les adhérent-es ont commencé à réfléchir et à penser les prochaines actions qu'ils mettraient en place pour les SISM. Les animatrices, participant au P'tits Déj Interprofessionnels, ont senti une volonté de plusieurs partenaires du territoire de participer à ces semaines, avec l'idée d'une coordination et non d'îlots individuels d'actions. Les animatrices ont proposé aux gémeuses d'inviter les partenaires intéressé-es, à une

réunion, afin de savoir si un évènement commun et/ou une coordination d'actions pouvaient avoir lieu. C'est ainsi que le groupe de co-construction des SISM a vu le jour. En effet, toutes les participant-es avaient la volonté d'un évènement commun, construit et animé ensemble mais également d'un travail associé de A à Z, c'est-à-dire, avec un groupe de travail mixte entre professionnel-les et personnes concernées.

A hauteur d'une à deux fois par mois, le groupe constitué des membres du GEM La Carapace Ouverte, du GEM La Porte Ouverte, de 3 salarié-es du CH de Jonzac, d'une éducatrice spécialisée de Tremplin 17, d'une conseillère socio-professionnelle de La Mission Locale de Haute-Saintonge, d'une assistante sociale de l'UDAF 17 et de l'animatrice d'insertion de LA Maison Pop', s'est réuni, au GEM La Carapace Ouverte, afin de déterminer les objectifs, les attentes et enfin les actions à mettre en place. Ces réunions ont été animées et coordonnées par les animatrices du GEM et l'animatrice d'insertion de LA Maison Pop'. Le fait que les réunions aient lieu au sein du GEM a facilité la participation des gémeuses. En effet, accueillir dans un lieu qui nous appartient est souvent plus facile pour s'impliquer, cela laisse, également, la possibilité de se retirer ou de s'intégrer à tout moment. Certain-es sont d'ailleurs venu-es à une réunion pour voir comment ça fonctionnait sans chercher à s'impliquer par la suite. D'autres, au contraire, ont pu s'impliquer dans l'entièreté du projet puisqu'il n'y avait pas besoin de se déplacer.

Le MindFest', évènement festif autour de la santé mentale et du lien social a été organisé comme un village santé mentale dans lequel on pouvait retrouver différents stands, animés par les adhérent-es et les partenaires et s'est clôturé sur un concert. 87 personnes ont participé à l'évènement et leurs retours ont été plus que positifs. Cela étant dit, il y a eu très peu de spectateurices au concert du soir alors que ça a été un des postes les plus onéreux du budget alloué à cet évènement. Toutes ont exprimé une forte déception à cela et se questionnent sur la temporalité du futur évènement.

En ce qui concerne les organisatrices, toutes ont envie de s'impliquer de nouveau pour une deuxième édition du Mindfest'.

L'organisation d'une journée entièrement dédiée à la Santé Mentale n'est pas encore chose courante partout. L'implication de toutes et l'idée de maintenir un tel évènement les prochaines années, contribueront sans nul doute, à faire de la Santé Mentale un sujet

incontournable et un rendez-vous annuel de solidarité au même titre que d'autres actions telles qu'octobre rose ou encore mars bleu.

#### Perspectives :

- ★ Maintenir le groupe organisateur
- ★ Pérenniser l'évènement MindFest' et l'étoffer
- ★ Réfléchir la temporalité de l'évènement.

### **Débats parents-enfants (FestiPREV)**

Le Festival international du film de prévention, citoyenneté, jeunesse, FestiPREV, se tient depuis 10 ans à La Rochelle. Le concept : entre septembre et mai, environ 300 jeunes âgés de 11 à 25 ans, d'une dizaine d'établissements scolaires, d'associations, etc. sont accompagnés dans la création de leurs propres courts métrages. Leurs réalisations sont déposées dans le cadre du concours FestiPREV. En dehors de cet évènement, FestiPREV hors les murs permet des diffusions gratuites, tout au long de l'année, ailleurs qu'à La Rochelle. Ainsi, pour la deuxième année consécutive en Haute-Saintonge, un FestiPREV hors les murs a eu lieu cette année dans le cadre de la dynamique partenariale impulsée par le projet de Territoire Educatif Rural SEVE et plus particulièrement par les Conseillers Départementaux du canton des Trois Monts, Jeanne Blanc et Yves Pujade. LA Maison Pop' y a été une nouvelle fois associée.

FestiPREV hors les murs s'est déroulé sur 2 jours dans deux cinémas du territoire des 3 Monts dans la continuité du Festival. La nouveauté de cette édition était la présence d'un village citoyen, sur les deux sites, en parallèle des projections où des actrices du territoire animaient des stands de prévention auprès des jeunes (MSA des Charentes, la Maison de protection des familles, le centre de périnatalité, la MDAJA, Mission locale, CLLAJ, SAO, Tremplin 17, LA Maison Pop', etc...).

La participation de LA Maison Pop' à l'évènement en 2024 a motivé le secteur jeunesse du centre socio-culturel pour réaliser cette année son propre court métrage et participer au concours. C'est donc un groupe d'adolescents de P2J, âgés de 11 à 19 ans que les animateurs

jeunesse de LA Maison Pop' et le metteur en scène Arnaud Raboutet ont accompagné à la réalisation de leur film « La Maison Perdue ».

Ensemble, iels se sont inspiré-es de l'originalité des locaux de LA Maison Pop', ancienne gare, de lieux bucoliques qui caractérisent la campagne, de la plus-value du centre socio-culturel pour des jeunes ruraux afin de construire leur scénario. Les jeunes ont choisi de parler des stéréotypes persistants à la fois liés au genre mais aussi aux goûts culturels, de leur attachement à LA Maison Pop' qui leur permet d'être reliés les un-es aux autres.

Concrètement, pendant 2 journées et 2 soirées, ce ne sont pas moins de 7 courts métrages qui ont été diffusés dans les cinémas de Montguyon et de Montendre, en mettant à l'honneur ceux réalisés par les jeunes du territoire de Montendre et de Cercoux. En journée, ces projections étaient destinées aux primaires et collégien·nes accompagné-es des équipes pédagogiques : plus de 460 jeunes en ont bénéficié et ont été sensibilisé-es à différents sujets tels que le consentement, l'inceste, l'usage des écrans, les gestes de premiers secours, le handicap ... En soirée, les projections s'adressaient à tout public, notamment aux jeunes réalisateurices, à leurs familles, aux élu-es du territoire, elles ont réuni plus de 200 personnes.

32

Deux professionnelles de LA Maison Pop', dont la référente famille, ont assuré l'accueil du public à chaque séance aux côtés des différents partenaires du projet. Elles ont introduit les courts métrages puis animé les échanges via des techniques d'animation d'éducation populaire, ludiques et dynamiques, différentes des débats classiques pour encourager la participation de toutes.



Ces professionnelles ont su créer des interactions entre les jeunes réalisateurices présent-es et les spectateurices, mettant en valeur le travail réalisé en amont de la production des courts métrages. LA Maison Pop' s'est appuyée sur les sujets qui y étaient abordés pour sensibiliser les jeunes aux rapports de domination, aux inégalités hommes-femmes, aux discriminations. Les projections en soirées ont permis aux parents et aux jeunes de partager un moment

privilegié, de dialoguer mais aussi aux adultes de saluer les ressources et les compétences de leurs propres enfants. Les courts métrages diffusés pendant ce FestiPREV hors les murs se sont révélés de précieux outils pédagogiques, supports aux échanges. Sur le plan de la prévention, ces journées ont permis de rendre visibles les professionnelles et dispositifs existants sur le territoire auxquels parents et jeunes peuvent avoir accès.

Ces différentes projections ont ouvert un espace de réflexion et de parole à toustes, éveillé l'esprit critique et citoyen, elles ont aussi donné envie aux collégien·nes, aux équipes pédagogiques de réfléchir à des sujets de société, de réaliser leurs propres courts métrages pour traiter de thèmes qui les intéressent et qui les concernent. Ce projet favorise l'éducation aux médias, permet aux participant·es de développer leurs compétences psychosociales, de favoriser le vivre-ensemble et de renforcer la co-éducation et la co-construction entre des actrices d'un même territoire. Il s'agit d'une manière innovante et ludique de faire de la prévention.

Les différentes séances ont permis aux animatrices de mesurer les écarts entre les jeunes : certain·es sont très au fait des rapports de domination, sont en capacité de donner des définitions très précises de ce qu'est le patriarcat, l'inceste...et d'autres ont plus de difficultés à prendre la parole ou même à formuler de manière compréhensible leur avis. Le programme des projections est dense et ne permet pas toujours d'approfondir les thématiques abordées entre chaque court métrage. Néanmoins, plusieurs jeunes ont laissé leurs coordonnées sur des post-it remis en fin de séances pour être recontacté·es par l'éducatrice de prévention du Département et aborder des sujets plus personnels. Ouvrir le débat c'est aussi ouvrir la boîte de Pandore, c'est libérer la parole sur des sujets graves, personnels que le format FestiPREV hors les murs ne permet pas toujours d'accueillir dans les meilleures conditions.

33

#### Perspectives :

- ★ Les jeunes de P2J réalisent un autre court-métrage.
- ★ Réfléchir le partenariat du projet pour que LA Maison Pop' s'y investisse en 2026.

## **Accompagnement de parents d'enfants en situation de handicap**

A LA Maison Pop', nous aspirons à une société plus égalitaire où chacun·e a sa place et où nous sommes relié·es les un·es aux autres, au-delà de nos différences. La loi du 11 février 2005 stipule « l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Elle garantit notamment aux enfants et aux adolescent·es en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux ainsi qu'aux services de droit commun tels que les accueils collectifs de mineurs. De plus, le Plan mercredi dans lequel s'inscrit le nôtre vise à proposer aux enfants une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi et à le rendre accessible au plus grand nombre. Chaque enfant doit pouvoir y trouver sa place, qu'il soit porteur·euse de handicap ou non. Dans un objectif de complémentarité et de cohérence éducative des différents temps de l'enfant, notre accueil de loisirs est dans une logique de continuité de l'école inclusive, l'accueil des enfants en situation de handicap ne peut se concevoir sans y associer leurs parents. Il s'agit bien à cet endroit de considérer le parent comme un partenaire, expert·e de son enfant et de son handicap, de ses besoins spécifiques, de ses centres d'intérêt, de ses limites, de ses aptitudes. Un accueil réussi nécessite à la fois une relation privilégiée et régulière avec les parents ainsi qu'une préparation anticipée de l'équipe d'animation.

Ainsi, comme l'année précédente, la directrice de l'accueil de loisirs accompagnée et soutenue par la référente famille a maintenu un dialogue régulier avec les familles des enfants en situation de handicap afin de proposer un accueil concerté, ajusté et ajustable en fonction de l'évolution de l'enfant et des observations et possibilités de l'équipe. Des fiches de suivi individuelles ont été rédigées par la directrice de l'accueil de loisirs pour chaque enfant porteur·euse de handicap et dont le contenu est validé par la famille.

L'équipe d'animation, forte d'un accompagnement par le Pôle Ressources Handicap de Charente-Maritime (outils administratifs, malle pédagogique, pictogrammes), est davantage sensibilisée au handicap et a une certaine expérience de terrain de par les situations rencontrées. Elle a pu aborder des cas complexes permettant à chacun·e d'en faire son affaire sans en faire une spécialité. La référente famille et la référente de l'accueil périscolaire

élémentaire Montendre ont animé auprès de l'équipe de l'accueil de loisirs une réunion autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap suite à leur participation à la première journée départementale inclusion.

Ce temps de réflexion a permis de distinguer plusieurs étapes dans l'accueil d'enfants. L'objectif n'est pas que les animateurices deviennent des experts de tous les handicaps mais puissent agir de manière adaptée auprès des enfants en situation de handicap qu'ils accueillent régulièrement. L'enfant porteur de handicap est souvent invité par les animateurices à exprimer ses sentiments, ses émotions pour devenir autant que possible acteur de son bien-être et qu'il puisse trouver sa place au sein d'un collectif d'enfants.

L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques au sein de nos accueils permet la mixité des publics, cette démarche répond à une demande des parents. Cela permet aux enfants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité.

Toutefois, l'équipe a été en difficulté et s'est trouvée démunie face à des situations plus complexes, certain-es enfants en situation de handicap ont manifesté de la violence verbale, physique à l'égard d'autres enfants et des professionnel·les. A chaque fois, le lien avec la famille a été privilégié sous l'impulsion de la référente famille pour envisager d'autres alternatives, d'autres rythmes d'accueil et se laisser le temps d'observer des changements.

Depuis octobre 2025, LA Maison Pop' accueille Lucile Roulet, apprentie en BUT d'animation, jusqu'en juin 2026, l'objectif est qu'elle puisse pendant cette période améliorer notre projet d'accueil d'enfants en situation de handicap et de leurs parents. La directrice de l'ACM a également été sollicitée plusieurs fois dans l'année par la directrice de l'école élémentaire de Montendre pour participer aux rencontres de l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) concernant quelques enfants en situation de handicap scolarisé-es. Sa participation dans cette instance permet de renforcer le dialogue entre les différent-es acteurices qui agissent auprès des mêmes enfants à différents moments mais aussi de valoriser notre place au sein de la communauté éducative.

Deux professionnelles de l'accueil de loisirs ont participé en octobre 2025 au Brunch des partenaires organisé par le Pôle Ressources Handicap de la MDPF, l'objectif était que les acteurices culturel·les, associatif·ves et institutionnel·les du sud de la Charente-Maritime, en

lien avec des enfants en situation de handicap, puissent se rencontrer, et prennent connaissance de dispositifs du territoire.

#### Perspectives :

- ★ Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap.
- ★ Co-construire un projet d'accueil des enfants en situation de handicap.

### **France services**

LA Maison Pop' est labellisée France Services depuis janvier 2020 (précédemment Maison de services au public depuis 2017), ce qui lui permet d'accompagner les habitant·es de son territoire (et plus largement) sur leurs démarches numériques : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, ANTS... et ainsi lutter contre les inégalités d'accès aux droits que la dématérialisation a entraînés. 2025 a été marquée par l'arrêt d'Océane Garcia, accompagnatrice numérique à partir de juillet. Ce qui a bouleversé nos habitudes et notre organisation : un défi que nous avons relevé et qui a même permis quelques pistes de réflexion sur nos manières de faire.

Les perspectives pour 2025 étaient celles-ci :

- ✓ Bien reporter l'ensemble des demandes, même téléphoniques :

En 2025, on s'est obligé à plus de rigueur dans le reporting, notamment les échanges téléphoniques qui n'étaient pas toujours bien reportés alors qu'ils sont nombreux et qu'ils nous demandent du temps : explications de la démarche, orientation, écoute des besoins, reformulation... On a encore quelques écueils notamment sur la rédaction des noms de nos partenaires locaux : étant écrit différemment selon la personne qui reporte, les statistiques sont faussées.

- ✓ Mémo à partager en interne en attendant celui que devrait diffuser le réseau :

Pas de mémo envoyé par le réseau et malheureusement cela n'a pas été fait en interne, non plus. Deux raisons à cela : la réorganisation soudaine de notre accueil et de l'action France services qui a impacté la répartition des missions et tâches de travail ; mais aussi sûrement le manque d'objectifs clairs et précis (qui, comment et quand) ainsi qu'un manque de suivi. Le fait de ne pas avoir créé l'outil mémo vient questionner nos manières de partager, de transmettre au sein de l'équipe, d'accueillir nos nouveaux collègues. On l'avait déjà pointé lors de l'évaluation de notre dernier projet social : « *ce qui fonctionnait sans avoir besoin d'être dit, les normes construites par l'association au fil des projets sociaux, le ça va de soi*

*ne suffisent plus* ». Prendre le temps de raconter qui on est, de montrer comment on fait ici à LA Maison Pop' et sur quelles valeurs reposent nos manières de faire, c'est permettre aux nouvelles ou nouveaux arrivant-es d'avoir un cadre sécurisant, de leur permettre de (et oser) poser les limites, de limiter les interprétations, les postures de sauveur, etc. Au-delà des démarches numériques et les opérateurs à connaître, c'est bien une posture professionnelle qui doit être travaillée (et donc connue et comprise) par l'ensemble des professionnel·les.

- ✓ Faire une enquête de satisfaction sur une période donnée en 2025 :

Même chose que pour le mémo, ça n'a pas été mis en place pour les mêmes raisons citées précédemment.

- ✓ Travailler sur de nouveaux supports de communication :

Un support a été réactualisé en fin d'année pour relancer la communication et présenter les trois professionnel·les qui interviennent sur cette action. Nous avons été moins présent-es sur les réseaux et sur la communication en général en 2025.

- ✓ Aller à la rencontre des élu-es pour imaginer ensemble des permanences dans d'autres communes + travailler la question de l'inclusion numérique :

Cela n'a pas été fait en 2025. Nous avons toutefois pu organiser un temps à Bran le jour de notre assemblée générale pour faire connaître LA Maison Pop' et ses actions (et donc France services), notamment auprès du maire et de la secrétaire de mairie.

On remarque les dysfonctionnements, les habitudes prises qui ne résistent pas à l'absence d'une collègue, des manques ou des loupés dès lors que l'organisation se retrouve bouleversée par un arrêt prolongé. C'est alors l'occasion de faire le point et de s'améliorer. Parmi les perspectives 2026, on note le partage systématique (à l'écrit) de connaissances/informations, formation continue France services à suivre par plusieurs collègues, réunion de pôles régulières...

Depuis quelques mois, on remarque une évolution des personnes reçues et/ou accompagnées. En effet, désormais les personnes ont bien en tête l'importance des identifiants et mots de passe pour la réalisation des démarches, iels arrivent avec leurs mementos où sont mentionnés identifiants et mots de passe. On s'aperçoit que les habitant-es très éloigné-es du monde du numérique sont moins nombreux-ses. Les termes

sont connus, le fonctionnement des identifications aussi, l'utilisation de clavier, de smartphone est de plus en plus facile, etc.

L'ordinateur en accès libre est utilisé très régulièrement pour des démarches en complète autonomie et parfois encore avec un besoin de soutien, de « vérification », d'être rassuré-e. C'est souvent ce terme d'ailleurs qui est employé : « on a besoin d'être rassuré-e », « j'ai peur de faire une erreur, je préfère que vous soyez là ». Notre simple présence suffit souvent à faciliter l'autonomie. Simple présence signifiant ici : posture adéquate, écoute, patience et encouragement.

Pendant la période estivale, nous avons dû nous adapter pour permettre aux habitant-es de réaliser leurs démarches sans accompagnement sur rendez-vous. En effectif restreint, nous avons dû nous réinventer : une fermeture les après-midis, des rendez-vous seulement l'après-midi, plusieurs ordinateurs en accès libre le matin. Ce fut une période dense, très chargée pour le pôle accueil mais nous avons tout de même réussi à maintenir un accueil de qualité.

38

On observe une augmentation des démarches qui nécessitent plusieurs venues successives à LA Maison Pop'. Diverses raisons à cela : des plateformes qui ne fonctionnent pas correctement, des problèmes dus au changement d'adresse engagé par les communes, des inquiétudes des personnes notamment face aux courriers reçus qui ne tiennent pas compte de la démarche effectuée (croisement), des situations complexes.

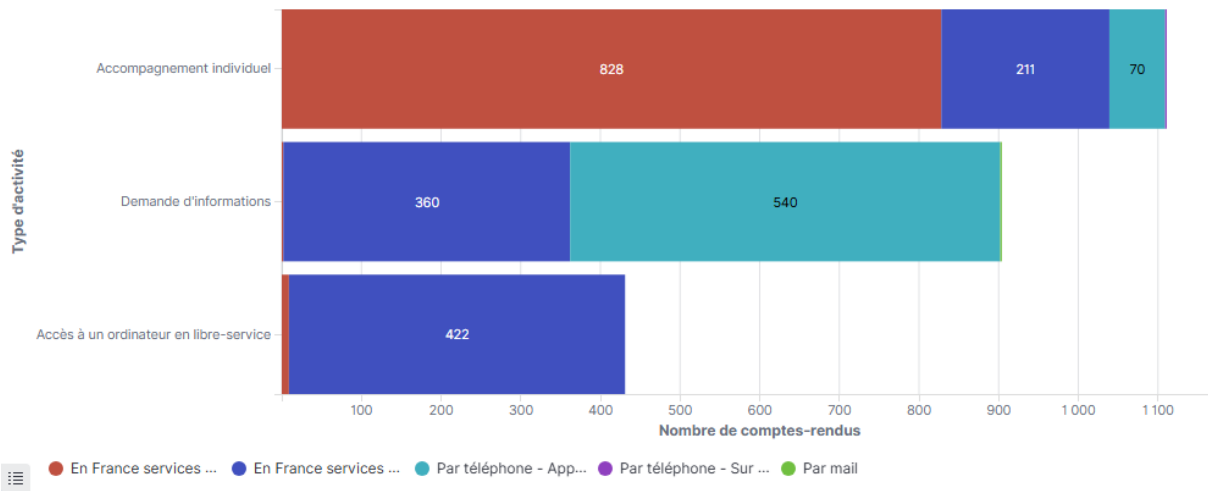
Les démarches les plus impactées par ces rendez-vous multiples sont celles liées aux cartes grises, au chèque énergie et à la retraite.

#### Evaluation quantitative :

+ 5% : le nombre d'accompagnements continue d'augmenter :

<b>année</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
demandes	1329	1895	1512	2482	2690	2832

Répartition de l'activité par type de services et canal de contact ③

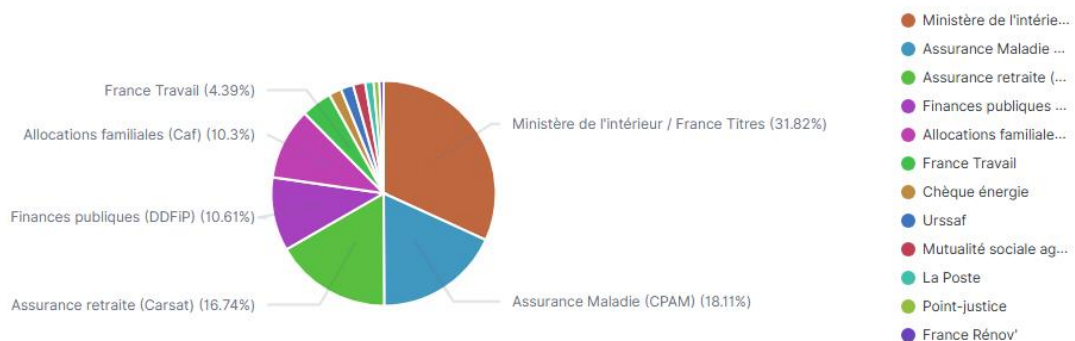


On voit une augmentation significative de l'utilisation de l'ordinateur en accès libre par rapport à 2024 (+29%) et des demandes d'informations (+100%). Sur ce dernier point, on voit bien le travail sur le reporting réalisé sur toute l'année 2025 : nous nous sommes efforcé-es de reporter toutes les demandes de rendez-vous, des questions sur des démarches, des orientations vers des partenaires locaux et/ou nationaux.

39

Les demandes les plus fréquentes cette année sont celles liées à France titres : les pièces d'identité et les cartes grises. Viennent après les démarches CARSAT et CPAM.

Répartition des accompagnements par opérateur national ③



Moyens mobilisés :

Une équipe de 4 professionnel-les : Amandine Vergnaud, chargée d'accueil ; Océane Garcia, accompagnatrice numérique, Frédéric Harnist, comptable et très ponctuellement en remplacement à l'accueil et au téléphone ; Charlotte Supron, référente du pôle accueil.

Depuis septembre, Kévin Vernay remplace Océane sur les mêmes missions d'accompagnement numérique. Toustes sont en capacité de traiter les différentes demandes et/ou d'orienter si besoin.

#### Nos partenaires :

Nous avons de nouveaux partenaires opérateurs nationaux, notamment l'URSSAF pour lesquels nous accompagnons aux démarches. Ce fut l'occasion pour deux professionnelles d'être formées. Mais aussi de nouveaux partenaires locaux : la conciliatrice de justice qui reçoit désormais sur rendez-vous une fois par mois ; le CICB qui accompagne les demandeur-euses d'emplois dans la création d'entreprise.

Nous accueillons de nombreux partenaires locaux pour des permanences régulières ou ponctuelles : la MFR de St Genis, le service social de la CARSAT, divers services de l'hôpital de Jonzac (la Pass, l'EMPP, le CMP, la Passerelle), mais aussi la Maison des ados et des jeunes adultes, la PJJ, la Mission locale de Haute Saintonge.

LA Maison Pop' met à cœur de faciliter la présence de ces partenaires pour répondre aux besoins des habitant-es et lutter contre les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins et aux droits. Et nous pouvons voir comme c'est utile et nécessaire car ces permanences sont en augmentation.

40

<b>PARTENAIRES</b>	<b>NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS en 2025</b>
Mission Locale	78
MFR	33
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité	6
Maison des adolescents et des jeunes adultes	1
Conciliatrice de justice	53
PJJ	8

### Constats :

France services est une des actions du centre socioculturel les mieux repérées par les partenaires et les habitant-es. Toutefois, la répartition très inégale des rendez-vous sur l'année doit nous inciter à poursuivre la communication auprès du grand public mais aussi des partenaires comme les élu-es et les secrétaires de mairie.

On s'aperçoit qu'il manque du temps aux professionnel·les du pôle accueil pour échanger sur les formations continues, les évolutions des partenaires, des sites ou des démarches, pour partager les situations difficiles, malaisantes afin de trouver des solutions ensemble ou un soutien de l'équipe.

L'absence des écrits (procédures, protocoles, mémos) engendre une difficulté à harmoniser nos pratiques, à faire groupe, à créer du commun. D'où l'importance de mener à bien (le faire, vérifier que ce soit fait, le partager, le questionner si besoin) ces outils de travail.

Des échanges avec Fany Lecuyer, animatrice départementale du réseau France services 17 ont permis de faire le point sur nos pratiques, de prendre de la hauteur, de questionner nos difficultés, nos contradictions. Ça fait du bien de prendre ce temps, c'est nécessaire pour améliorer ce qui doit l'être et poursuivre qualitativement nos actions.

41

### Perspectives :

- ★ Créer des outils de travail pour harmoniser nos pratiques : mémo partenaires locaux, support retours de formation et s'assurer que ce soit fait.
- ★ Mettre en place des réunions du pôle accueil régulières.
- ★ Tourner sur nos différents postes (ne pas faire que de l'accueil ou que de l'accompagnement sur rendez-vous) pour ne pas s'épuiser.
- ★ Imaginer une réorganisation spatiale de l'accueil pour rendre possible l'utilisation d'un 2<sup>ème</sup> ordinateur en accès libre.
- ★ Travailler la communication de l'action.

## Développer la puissance collective

*Permettre la conscientisation des rapports sociaux*

### **ALSH émancipateur**

Le chemin de l'émancipation se trace peu à peu et dès le plus jeune âge, c'est ce en quoi nous croyons à LA Maison Pop' et que nous essayons jour après jour de mettre en œuvre auprès des enfants dans nos lieux d'accueils périscolaires et de loisirs.

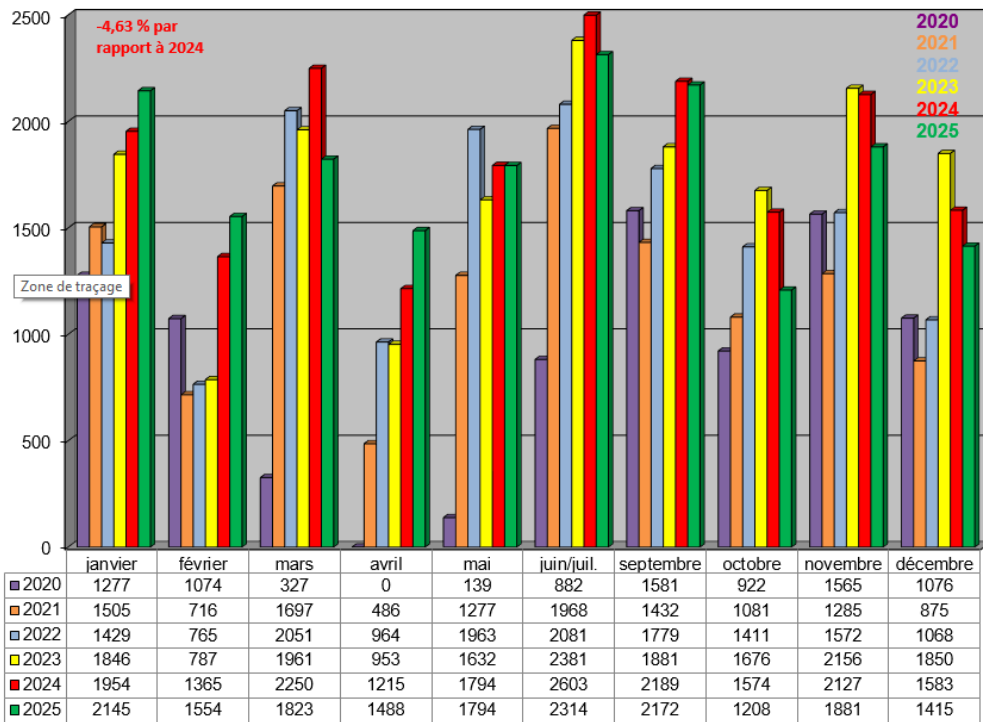
Concrètement, cela se traduit par des rituels de discussion où la parole est donnée aux enfants et où les animateurices se mettent à hauteur d'enfant, sans prendre toute la place et permettant ainsi l'expression de toutes, les avis divergents. Cela peut aussi prendre la forme d'une lecture, du partage d'une histoire racontée par un enfant aux autres enfants, l'adulte se met alors en retrait, tout en étant là avec les enfants. Cette manière de faire évite de reproduire ce que nous dénonçons dans notre dernier diagnostic de territoire : les rapports de domination que les adultes exercent sur les enfants où l'adulte serait le·la seul·e sachant·e et l'enfant l'unique apprenant·e. Loin d'être une démarche permissive sans cadre qui ne serait pas sécurisée pour les enfants, elle s'inscrit davantage dans une volonté authentique de permettre aux enfants d'évoluer, d'expérimenter sans danger pour acquérir des compétences relationnelles, sociales, d'action et d'étayer sa confiance en ses capacités. Concrètement, cela se traduit aussi par la newsletter des Coux Kids, entièrement réalisée par les enfants, écrite à la main pour se détourner des écrans et envoyée avant chaque période de vacances aux parents, aux élu·es, aux enseignantes du RPI, aux partenaires. Les enfants y racontent la vie à l'accueil périscolaire et collaborent ensemble à l'écriture, au choix des illustrations. Cet accueil périscolaire a la particularité d'accueillir des enfants de la maternelle à l'élémentaire ce qui favorise l'entraide entre grand·es et petit·es, les pictogrammes et repères visuels ont été pensés pour que les enfants ne sachant pas lire ou en situation de handicap puissent s'orienter seul·es sans l'aide de l'adulte et ainsi gagner en autonomie.

Fréquentation : celle-ci est relativement stable en 2025, nous arrivons au maximum de ce que nos locaux permettent. Comme cela ne permet pas de répondre à toutes les demandes, nous avons refusé avant l'été 2025 les familles de Gironde (hors Donnezac) et des cantons voisins. Une décision difficile à prendre, qui nous a été demandée par les élu-es de Montendre, et qui a certes permis de réduire les listes d'attente. Mais sans les supprimer totalement car les besoins sont inégaux toute l'année : la première semaine et les mardis et jeudis durant les vacances scolaires, le mois de juillet sont souvent complets rapidement. Restent des places les autres jours qui sont désormais vacantes et dont les enfants de ces familles que nous n'acceptons plus pouvaient bénéficier. Certaines avaient choisi notre accueil en cohérence avec notre projet éducatif, avec nos pratiques, et ont fait part de leurs regrets. D'autres bien que ne vivant pas à Montendre y travaillent : assistante dentaire, coiffeuse, etc.

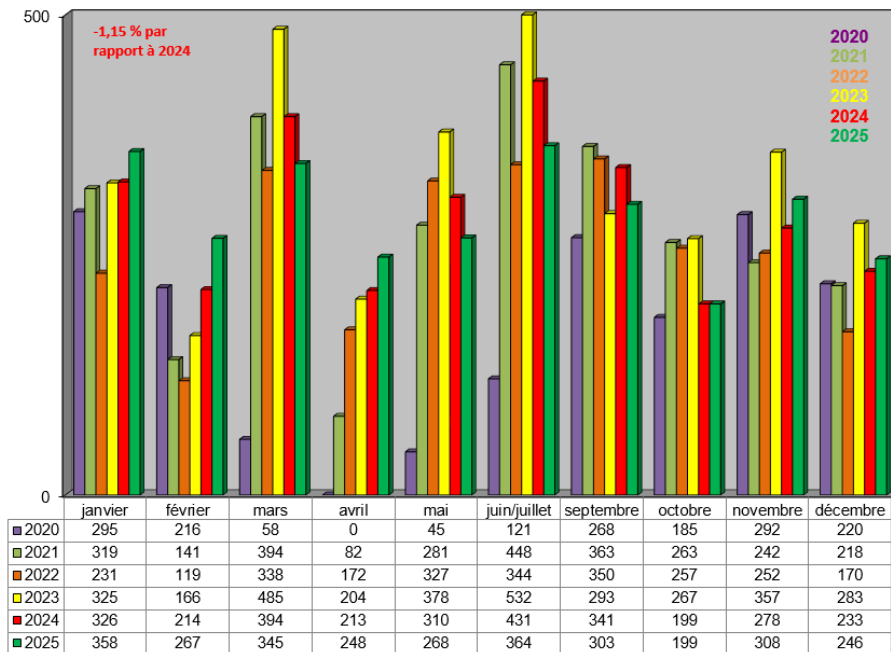
Au-delà de cet aspect humain, essentiel, cette décision a une conséquence dont nous mesurerons les effets en 2026, sur une année complète. En réduisant le nombre de familles qui peuvent fréquenter nos accueils, nous perdons un levier organisationnel qui nous permettait d'optimiser nos charges, en limitant le nombre de places vacantes, sans que ce soit compensé par des subventions.

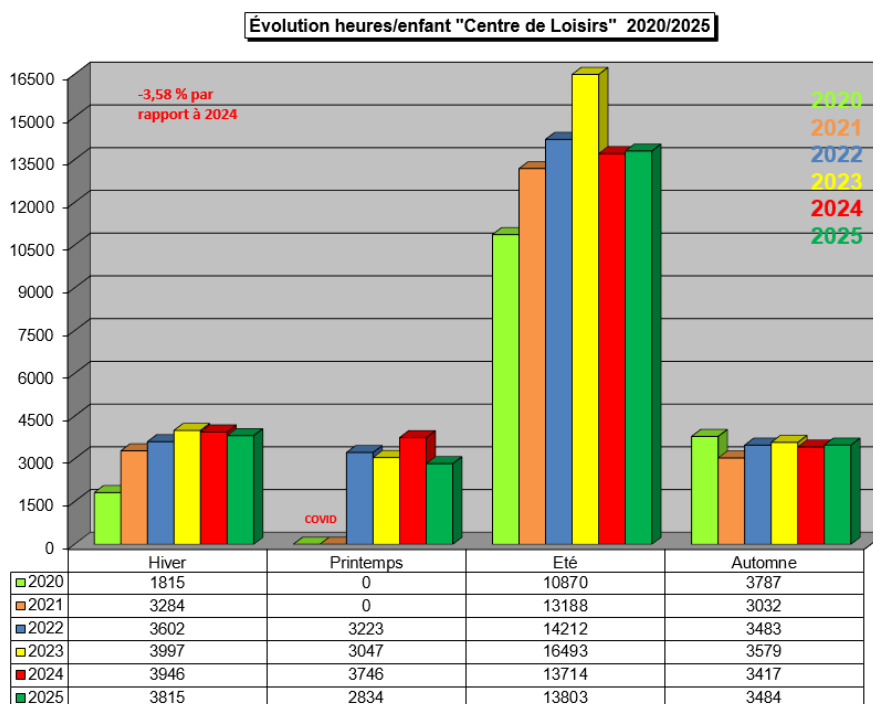
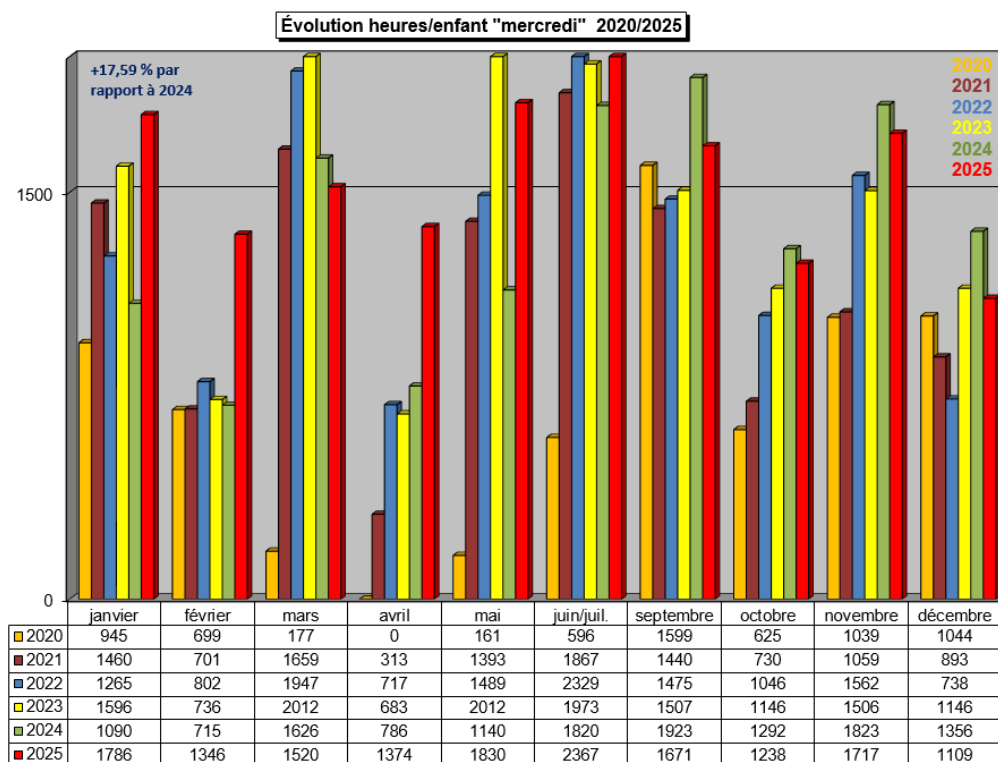
Le risque, c'est l'asphyxie.

**Évolution heures/enfant facturées "Accueil périscolaire Montendre" 2020/2025**



**Évolution heures/enfant facturées "Accueil périscolaire Coux" 2020/2025**





Perspectives :

- ★ Poursuivre notre travail sur une démarche d'émancipation commune.
- ★ Créer des espaces d'expression plus régulièrement avec les enfants, les parents, l'équipe d'animation.

## Médiat'elles

La Médiat'elles est une médiathèque féministe et sororale qui se trouve à l'accueil du centre social. Y sont proposés au prêt des livres, revues, DVD et BD abordant les questions d'inégalités liées au genre, leurs luttes, les rapports sociaux... Toutes ressources prêtées par des femmes à destination d'autres femmes. La Médiat'elles se veut apprenante et conscientisante.

Les prêts et dons sont dynamiques, il y a toujours des nouveautés à découvrir, ce qui témoigne de la générosité et de l'envie de partager des adhérentes. Cela concourt également à entretenir la pertinence du fonds. Une centaine de supports sont proposés dans la Médiat'elles. Il y a eu 7 emprunteuses au cours de l'année, elles sont pour la plupart régulières, empruntent plusieurs fois dans l'année et s'échangent conseils de lecture et autres coups de cœur.

Néanmoins, l'animation de la Médiat'elles reste à organiser pour passer du service à l'action collective et permettre à ses lectrices de se rencontrer pour élargir leur horizon, faire connaissance et s'octroyer un temps à soi. Arpentage, atelier d'écriture, rencontres autour d'une autrice, les idées ne manquent pas.

### Perspective :

- ★ Réfléchir à la suite à donner : que fait-on de cet outil d'émancipation ? Quels moyens on se donne ?



# L'éducation populaire pour prendre soin de soi, des autres et du territoire

## Faire de l'écologie un sujet d'intérêt

*Développer son esprit critique*

### **Charte de LA Maison Pop' écolo**

Un questionnaire a été préparé par la commission transition écologique et transmis par mail durant l'été aux administrateurices et salariée-es. Il s'agissait de recueillir, de manière anonyme, ce qui se fait déjà et quelles améliorations apporter. Le premier constat positif c'est le taux de participation : 27 réponses sur une trentaine de questionnaires envoyés.

L'autre, c'est de voir à quel point les répondant-es s'accordent sur la nécessité de mettre du sens dans ce qu'ils font et leur envie d'élaborer collectivement un modèle qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Il ne s'agit pas de se voir imposer un modèle ou une vision descendante mais bien de partir du quotidien dans une démarche émancipatrice.

Enfin, l'écologie est bien présente dans les pratiques, à commencer par la considération portée à chacun-e qui témoigne de la bonne compréhension que sur cette planète, nous sommes tous et toutes interdépendant-es et irremplaçables.

En fin d'année, la commission a préparé deux rencontres collectives programmées les 13 et 27 janvier 2026.

#### Perspectives :

- ★ Elaborer ensemble la charte

# LES CENTRES SOCIAUX

DES LIEUX POUR **PENSER**

- ✦ LES CENTRES SOCIAUX CRÉENT DU RÉCIT, RASSEMBLENT.
- ✦ ILS LIBÈRENT L'IMAGINAIRE ET INVENTENT
- ✦ ILS AGISSENT DANS LA DÉCONSTRUCTION DES PENSÉES QUI ENFERMENT
- ✦ ILS DONNENT DES CLÉS DE COMPRÉHENSION
- ✦ ILS LAISSENT LES HABITANTS SE SAISIR DES ENJEUX
- ✦ ILS SORTENT DU CERCLE DES EXPERTS

DES LIEUX POUR **FAIRE**

- ✦ LES CENTRES SOCIAUX LIBÈRENT LE POUVOIR D'AGIR
- ✦ ILS PERMETTENT DE SORTIR DU SENTIMENT D'IMPUISSANCE
- ✦ ILS FAVORISENT LES ÉCHANGES
- ✦ ILS DONNENT À EXPÉRIMENTER ENSEMBLE
- ✦ CE SONT DES LIEUX D'INNOVATION ET D'ESSAIMAGE

CE SONT DES LIEUX **D'ÉMOTIONS**  
DES LIEUX DE **CONFIANCE**

QUAND DANS LE MÊME TEMPS, LA MEFIANCE S'EST DURABLEMENT INSTALLÉE VIS À VIS DES INSTITUTIONS

EST-CE QUE L'APPROCHE PAR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR (DPA) EST COMPATIBLE AVEC CES ENJEUX DE TRANSITION ?

LA RÉPONSE EST COMPLEXE ET MITIGÉE

- ✦ IL Y A UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE ET D'URGENCE FACE AUX ENJEUX
- ✦ DES BESOINS SPÉCIFIQUES, DES ATTENTES TRÈS PRÉCISES
- ✦ AVEC UNE PRESSON FORTÉ DE LA SOCIÉTÉ SUR CHAQUE INDIVIDU...

- ✦ QUAND LE DPA EST UNE APPROCHE GLOBALE, QUI PREND EN COMPTE LES ACTEURS, LES COLLECTIFS DANS LEUR ENVIRONNEMENT
- ✦ IL S'AGIT D'UNE APPROCHE QUI S'INSCRIT DANS LE TEMPS, QUI DEMANDE UNE FORME DE LENTEUR

MAIS LA RÉPONSE EST ASSURÉMENT

**OUI !**

IL FAUT PARTIR DE L'ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN POUR AGIR COLLECTIVEMENT ET DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

LA FORCE DES CENTRES SOCIAUX, C'EST NOTAMMENT CETTE CAPACITÉ À METTRE EN MOUVEMENT ! AUJOURD'HUI, CETTE APPROCHE EST LARGEMENT REPRIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET LES INSTITUTIONS

IL FAUT PERMETTRE LA CONSCIENTISATION

PAR NOS ACTEURS ET NOS PUBLICS EN SE METTANT À LEUR HAUTEUR EN PARLANT LEUR LANGUE ON NE PEUT PAS FAIRE CE CHEMIN SEULS ET À MARCHÉ FORCÉE

IL FAUT SORTIR DES POLITIQUES PUBLIQUES DÉCONNECTÉES ET DESCENDANTES

imaginer des modalités qui n'opposent pas les acteurs

...ET PARTIR DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

Illustration extraite de « Centres sociaux, pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société, la force d'un réseau pour agir ».

## Contribution au Collectif Maintenant qu'On Sait

Le collectif « Maintenant qu'on sait » réunit depuis 2022 des associations et habitant·es pour échanger, mieux comprendre les enjeux environnementaux et peser sur des décisions ayant un impact sur leur vie.

Ses membres s'auto-organisent en se réunissant en plénière, le 6 de chaque mois, préparée et prolongée par différents groupes de travail. La participation est libre et ouverte à toutes. LA Maison Pop' porte la gestion du collectif (assurance, mise à disposition de moyens) au sein duquel plusieurs administrateur·ices sont engagé·es (7 sur 10).

Cette année, le collectif a poursuivi la consolidation de son maillage territorial (nouveaux·elles habitant·es, associations) pour favoriser la solidarité face aux adaptations nécessaires en cours, liées au dérèglement climatique. Priorité a été faite sur l'autonomisation de chacun·e dans sa capacité à s'impliquer et exprimer ses idées au sein du collectif, à animer les rencontres ou à organiser des temps forts en petits groupes. Nous prenons conscience collectivement de nos capacités à agir et à sensibiliser aux thématiques écologiques :

- Janvier : élaboration des feuilles de route de chaque groupe de travail : alimentation/jardin, mobilité, culture, espace dons, charte de territoire, communication.
- Février : rencontre avec Nature Environnement 17 et présentation, préparation des futurs ateliers/soirées thématiques, atelier lactofermentation le 28.
- Mars : organisation de l'anniversaire du Collectif prévu le 21/06 et création avec le Repair Café d'un vélo lumineux, réflexion sur la mutualisation du matériel (outils, charte d'utilisation, etc), peaufinage de la soirée mobilité.
- Avril : organisation d'une soirée « Mobilités rurales » à Clion à destination du grand public avec la FUB (une soixantaine de personnes réunies), élaboration du Guide de Bienvenue du collectif, réflexions sur un guide altern'actif pour la Haute Saintonge, sortie cueillette ail des ours.
- Mai : tenue d'un stand de plantes et semis à l'occasion de la Gratifieria organisée par LA Maison Pop', préparation de la tenue du stand au festival « le bruit des printemps »

à Montlieu la Garde, finalisation préparation fête du collectif, soirée ciné/débat le 30 mai avec la projection « Leurs champs du Coeur » à Montguyon.

- Juin : tenue de stand au festival organisé par la Cie des Mille Printemps en partage avec Planteurs, LA Maison Pop', La Possiblerie, Végétal local, Vite plus d'arbres. Nous y animons un porteur de parole sur « Tu commencerais par quoi pour que ton territoire soit un territoire rêvé ? » ; annulation pour cause d'alerte orange canicule de notre fête du collectif prévue le 21 juin.
- Septembre : réunion de rentrée en utilisant le travail qui relie de Joanna Macy pour apprendre d'autres manières d'animer. Travail sur le thème de l'ancrage au territoire : Joies – Peines – transformations collectives.
- Octobre : gouvernance (travail sur la prise de décisions en cas d'urgence), mise en route de groupes de réflexions/projets en plus de ceux habituels : ferme communale, forêt vivante, l'organisation d'une soirée débat « pesticides » et « sécurité sociale alimentaire ».
- Novembre : présentation de l'association « Vivre ici », organisation de notre 4<sup>ème</sup> bourse aux plantes qui a rassemblé une bonne cinquantaine de personnes au centre culturel, expositions de NE17 et Saintonge Boisée Vivante, les groupes de travail se fixent leurs objectifs pour l'année.
- Décembre : finalisation de notre organisation collective pour la prise de décisions en cas d'urgence, participation à la projection du documentaire « Soulèvements », de Thomas Lacoste au cinéma Andronis de Montendre.

51

Chaque réunion mensuelle est l'occasion de partager des informations sur les événements en lien avec l'écologie (annonce de documentaires, conférences, etc.), de faire des retours sur des actions individuelles ou collectives (plantations de haies), de faire le point sur les travaux en cours (charte, carte des initiatives locales, états des lieux de l'eau, etc. ), de faire vivre une gouvernance partagée et participer à son animation, et d'échanger sur les adaptations au changement climatique. Au-delà des contenus très riches, le collectif témoigne d'une importance accordée à la qualité des liens entre ses membres, avec une volonté de tolérance et respect vis-à-vis de chacun-e, de faire ensemble et de mettre l'accent sur la convivialité. Un bel exercice d'éducation populaire !

Le collectif est composé de 126 personnes (membres qui reçoivent les informations et compte-rendu tous les mois). Néanmoins, c'est environ 25 à 35 participant-es régulier-ères qui se retrouvent aux réunions mensuelles. Depuis la rentrée de septembre 2025, de nouveaux-elles arrivant-es (7 personnes) ont rejoint activement le groupe.

#### Perspectives :

- ★ Recherches et réflexions sur le fonctionnement et les modalités de mise en place des fermes communales.
- ★ Ateliers lactofermentation et cueillette de plantes sauvages comestibles.
- ★ Conférence débat sur les pesticides (avril 2026).
- ★ Conférence débat sur la sécurité sociale alimentaire.
- ★ Participation à la Gratiferia du 24 avril de LA Maison Pop'.
- ★ Création d'un événement festif et ouvert à toutes « La fête du collectif » en lien avec la fête de la Nature.
- ★ Réflexion et mise en place de la communication « extérieure » : site internet, supports divers.
- ★ Poursuite de travaux en cours : notamment sur la charte de territoire idéal et enjeux vis-à-vis des acteurices locaux-ales (élu-es, entreprises, associations, habitant-es).

52

### **NANOMusée (ALSH)**

L'écologie est au cœur des préoccupations des habitant-es du territoire et ce depuis longtemps. Il ressort de notre récent diagnostic une forte demande d'écologie et pourtant, nous sommes peu initié-es à cette thématique. Ceci peut alors freiner nos envies et nos actes pour un monde plus durable. S'approprier son territoire, en apprendre davantage sur notre environnement donne envie de s'y investir, de le préserver et de lutter contre sa détérioration. Pour accéder aux sciences, à la culture aux études supérieures, il faut souvent s'éloigner de notre territoire et la moindre sortie occasionne des déplacements, des coûts, de l'énergie. Vivre ici mobilise plus d'énergie qu'ailleurs, au sens propre comme au figuré. Alors comment se projeter quand on est enfant, quand on est jeune dans une trajectoire de vie dont on n'imagine même pas l'existence. Comment rêver à quelque chose de grand

quand l'horizon est si étroit ? Quand il n'y a ni accès facilité aux études supérieures, aux recherches, aux sciences ; ni d'exemple autour de nous ?

A LA Maison Pop' et notamment au centre de loisirs, on s'efforce chaque jour d'élargir cet horizon à travers l'éducation populaire : on découvre, on rencontre, on débat. Tout ça pour comprendre le monde tel qu'il est structuré, tel qu'il est pensé, tel qu'il est exploité. C'est en ce sens que nous développons l'esprit critique et donc l'émancipation. Nos actions sont pensées pour développer le pouvoir d'agir, le pouvoir de changer les choses, le pouvoir de transformer la société, le pouvoir de protéger, de prendre soin de notre environnement.

Le centre de loisirs s'est saisi de la proposition de l'Université de La Rochelle en accueillant dans ses locaux et au siège de LA Maison Pop' pendant 3 semaines du 23 avril au 12 mai 2025 le NANOMusée. Il s'agit d'un musée itinérant et mobile dont l'objectif est d'aller vers les publics pour découvrir des sujets de recherche universitaire en lien avec les enjeux de développement durable en zone littorale et découvrir conjointement des œuvres d'arts. Ce musée était composé de 6 modules issus du dialogue entre des chercheuses universitaires et des artistes. Les formes artistiques étaient multiples : sculpture, vidéo, paysages sonores, peinture, illustration.

53

Les enfants du centre de loisirs ont été impliqués dans ce projet par le biais d'ateliers créatifs et scientifiques co-animés, de débats à visée philosophique, de sorties. Un temps fort « La nuit au musée » le 30 avril 2025 a permis d'ouvrir les portes du centre de loisirs pour faire découvrir au plus grand nombre le NANOMusée, échanger avec une chercheuse et une universitaire de La Rochelle. Trois classes de l'école élémentaire de Montendre ont également profité de ces modules et d'un quiz animé par les animatrices de l'accueil de loisirs. Une expérience multi-sensorielle où les visiteuses de tous âges ont découvert des sujets scientifiques de manière ludique et interactive.

Ce projet a été coordonné par trois professionnelles et deux administratrices de LA Maison Pop' et s'est inscrit tout au long de l'année comme le fil conducteur des projets pédagogiques du centre de loisirs. En effet, cette aventure d'accueillir le NANOMusée fut une réussite et a donné, à l'heure du bilan, des envies de grand-air marin aux enfants et animatrices du centre de loisirs : découvrir le littoral dont il a longuement été question durant ces trois semaines, créer une bibliothèque thématique et reproduire le module

archéologie du silence (un casque relié à des sons marins, chants d'oiseaux, bourdonnements d'abeilles, clapotis de l'eau, frottements des pales d'éoliennes dans l'air). La CAF de Charente-Maritime a répondu favorablement à notre appel à projet pour le financer à hauteur de 2965 €. Ainsi, au programme des vacances d'automne les enfants du centre de loisirs ont participé à des ateliers à partir d'outils pédagogiques transmis par les médiatrices du NANOMusée et des livres de la bibliothèque thématique constituée à l'occasion (50 ouvrages pré-sélectionnés par le NANOMusée). Ils sont parties en visite de l'Aquarium de La Rochelle et ont participé en amont à une animation « Qui s'y frotte s'y pique ». Une autre sortie au phare de la Coubre à La Tremblade et de son musée leur a permis de passer la journée au bord de l'eau et d'en observer son écosystème. Une sensibilisation au monde marin mais aussi à la faune plus familière, celle des oiseaux notamment par une rencontre avec des bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux à Saintes où les enfants ont pu observer aux jumelles quelques volatiles tout autant menacés que les animaux marins.

Enfin, l'équipe du centre de loisirs a pour projet de recréer un module "le monde du silence" : un casque audio relié aux bruits de la nature, en libre-accès dans un caisson qu'on fera réaliser par des parents volontaires et bricoleuses et les enfants. Ainsi le vivant, la diversité du vivant sera toujours à portée d'oreilles (l'équipe a pu constater combien cet outil était investi par les enfants en situation de handicap comme un espace relaxant, qui leur permet d'apaiser des colères, des angoisses, de se ressourcer, etc.).

54

#### Quelques chiffres :

- 80 scolaires ont découvert le NANOMusée.
- 70 visiteuses lors de « La Nuit au musée ».
- De multiples échanges sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
- Des enseignant-es, des parents, des enfants, des habitant-es concerné-es et intéressé-es par l'écologie.

## **Gratiféria**

La Gratiféria est née d'une envie collective de proposer une initiative en faveur de la gratuité, un projet solidaire et humain loin de l'idée selon laquelle tout se vend : un espace où rien ne se vend mais où tout se donne. Ceci en valorisant le réemploi et en sensibilisant à la sobriété ; pied-de-nez à notre société consumériste. Forte de ses premières expériences, notre Gratiféria se veut désormais un outil de sensibilisation à l'environnement et un espace de conscientisation, d'échange, de débat même, que ce soit au sein du groupe de travail et/ou lors de la manifestation. Une Gratiféria, c'est comme une brocante sauf que tout y est gratuit : pas d'argent, pas de troc, tout est basé sur le don. Afin de faciliter les rencontres et les échanges, une buvette et un coin détente sont proposés lors de la Gratiféria.

### L'action vise à :

- Coopérer avec partenaires et habitant-es pour une action collective.
- Valoriser le réemploi et sensibiliser à la sobriété.
- Proposer une manifestation accessible à toutes.
- Créer du lien.
- Développer la solidarité.
- Sensibiliser à l'impact de l'activité humaine sur notre environnement.

55

Les perspectives de l'année 2024 étaient les suivantes :

- ✓ Accompagnement du projet par Floriane Audineau pour la 7ème édition puis objectif projet sans professionnelle pour 2026.
- ✓ Poursuite de l'organisation de la Gratiféria comme outil d'éducation populaire.
- ✓ Mobilisation pour le bilan : comment on s'améliore ?

2025 a été une très belle édition en termes de mobilisation de bénévoles, de visites et de réemploi. Floriane a très bien coordonné l'organisation, mais comme c'était sa première expérience de Gratiféria, elle a laissé plus de place aux bénévoles.

Cette manifestation est toujours très attendue et appréciée par les habitant-es du territoire et plus largement. La particularité de notre Gratiféria, c'est l'espace de sensibilisation imaginé et animé collectivement avec comme thème cette année « La force du collectif ». Les responsables du Service Déchets de la Communauté de Communes ont animé un stand :

« Le compostage, comment ça fonctionne ? ». Le Repair café était représenté par deux pôles, l'un sur la réparation d'électroménager, l'autre sur la couture. Les jeunes de la Maison des Bateleurs ont réalisé une exposition sur la gestion des déchets dans leurs pays. Et enfin une question pour échanger avec les visiteuses : « Quels sont les collectifs qui vous soutiennent sur le territoire ? » Cette année, la question n'était peut-être pas aussi parlante pour toutes. Le terme « collectif » n'est pas forcément très partagé et puis la météo n'a pas permis d'animer ce débat de manière très confortable. Néanmoins, nous avons toujours de bons retours sur les échanges autour des stands et nous accordons de l'importance à ces espaces conviviaux pour discuter et créer du lien social.

Nous poursuivons les partenariats avec les filières de recyclage et de réemploi, en cherchant toujours de nouvelles solutions. Ces filières permettent de minimiser le restant en fin de journée et de valoriser ces dons non récupérés, c'est donc un travail de partenariat non négligeable.

En amont de la Gratiféria, nous nous sommes retrouvés 4 fois en 2025 pour mener à bien ce projet. Le jour J, c'est plus de 40 bénévoles qui se sont mobilisé-es pour mettre en place, accueillir, trier, tenir la buvette, animer les échanges. En juin, le petit groupe s'est retrouvé pour un bilan de l'édition 2025 et en décembre, pour relancer la prochaine édition.

Cette édition a permis d'accueillir 774 personnes, 2.8 tonnes d'objets ont été récupérés et seulement 80 kg ont fini en déchetterie contre 320 kg en 2024.

Ce projet est porté par les administratrices engagées et motivées qui permet de mettre un terme progressif à l'accompagnement de projet par l'animatrice. Un groupe organisateur qui poursuit sa volonté de faire de la Gratiféria un espace de sensibilisation, bien que les participant-es ne viennent pas pour cela. En ce sens, c'est un projet militant d'éducation populaire qui entre totalement dans le nouveau projet social.

#### Perspectives :

- ★ Accompagnement du projet par des administratrices pour la 8ème édition.
- ★ Poursuite de l'organisation de la Gratiféria comme outil d'éducation populaire.
- ★ Communication autour des valeurs partagées par le groupe organisateur.
- ★ Meilleur accueil des bénévoles au cours de la journée.

## Jardins partagés

En 2024, 10 parcelles ont été mises à disposition des habitant-es et associations de Montendre Chardes Vallet. Cette démarche est à l'initiative de la mairie, qui elle-même a souhaité qu'une association soit créée pour gérer ces parcelles. LA Maison Pop' s'est positionnée comme future adhérente de l'association des jardins familiaux mais a également accompagné la création de l'association Tourn'sols via le label Guid'asso.

A la fin de l'année 2024, les perspectives étaient les suivantes :

- ✓ Créer une dynamique collective pérenne avec les jardinier-es sur la parcelle de LA Maison Pop'.
- ✓ Prévoir une réunion début février pour mobiliser un groupe et établir un calendrier avec du contenu.
- ✓ Mettre en place des ateliers / rencontres collectives régulières et repérées.
- ✓ Valoriser le fait que c'est ouvert à toutes, débutant-es, amateures, expert-es. On peut participer en s'adaptant à sa condition physique et ses envies : conseil, lien social, fleurs.
- ✓ Embellir autour de la cabane, créer des nichoirs, hôtels à insectes, abris naturels.
- ✓ Relancer le partenariat avec le collègue initié grâce à l'atelier compost et avec l'association Mémoire Fruitière des Charentes.
- ✓ S'inclure dans l'inauguration de l'association Tourn'sols.

La période où la participation était la meilleure était celle du printemps jusqu'à la fin du mois de juillet. Cela peut s'expliquer par l'envie de sortir, de s'investir dans du jardinage après une période hivernale puis une fin de saison précoce en raison de la canicule et des congés des salarié-es et bénévoles. Pendant cette période forte, des légumes ont été récoltés et partagés entre les participant-es. Certains ont même été utilisés en atelier cuisine. Pendant les ateliers, le temps est comme suspendu et nous prenons le temps : des rencontres entre les participant-es mais aussi avec nos voisin-es de parcelles : échange de graines, d'outils, de conseils, admiration de la nature qui pousse, de la faune environnante... En 2025, les ateliers étaient animés à tour de rôle par une animatrice en alternance, l'animatrice d'insertion et des bénévoles. L'outil du cahier de vie a été essentiel pour savoir ce qui avait été fait les fois précédentes, ce qu'il restait à faire, les expérimentations. Nous remarquons cependant sur

plusieurs ateliers adultes que la permanence des animateurices et la régularité dans le temps sont des éléments essentiels pour leur réussite. Cela n'a pas toujours été le cas cette année, du moins jusqu'en septembre. En effet, à la rentrée, une animatrice socioculturelle est dédiée aux ateliers collectifs, les ateliers jardin ont lieu tous les mercredis après-midi, et apparaissent dans un livret de communication. Tout est mis en place pour qu'ils soient repérés. Des projets ont pu se concrétiser : finalisation de la



peinture de la cabane, projection des dessins qui seront réalisés en partenariat avec une artiste peintre locale bénévole, amélioration de la cabane, récoltes. En 2025, nous avons tout de même eu des difficultés à créer une dynamique collective autour du projet jardin. Les freins identifiés sont les suivants : cela demande de la patience, une certaine forme physique, une tenue particulière, un équipement, il n'y a pas de sanitaires ni d'accès à l'eau sur place et un rythme variable en raison de la météo. En période hivernale, nous suspendons les ateliers jardins et cela laisse place à diverses propositions : atelier couronnes végétales, tawashi.

58



Les bénévoles de LA Maison Pop' étaient présent-es lors de l'inauguration des jardins en mai 2025. Pour l'occasion, la cabane est peinte en orange, à l'image de LA Maison Pop' ! Les membres de l'association des Tourn'sols souhaitent mobiliser des habitant-es pour investir les parcelles vides et faire vivre l'association. Des

affiches ont été distribuées dans Montendre et des messages diffusés sur Panneau Pocket et le panneau lumineux de la ville de Montendre.

#### Perspectives :

- ★ Ateliers thématiques au jardin : nichoirs, carillons, peinture de la cabane.
- ★ Investir la parcelle du printemps à la fin du mois de septembre.
- ★ Faire connaître les jardins, leur donner de la visibilité.

## Atelier cuisine

L'atelier cuisine est un atelier collectif hebdomadaire qui se déroule sur les périodes scolaires, les jeudis de 10h à 14h. Il est ouvert à 8 personnes. Les menus sont élaborés de manière la plus écologique possible avec des fruits et légumes de saison et sans viande.

### Perspectives année précédente :

- ✓ Trouver du matériel supplémentaire : plats, saladiers, ustensiles.
- ✓ Adapter le prix de la participation en fonction du QF.
- ✓ Mettre en place une fiche d'inscription pour faciliter l'organisation en interne à LA Maison Pop'.
- ✓ Bilan et projection à faire avec Tremplin 17 concernant la mutualisation de certains ateliers.

Les ateliers ont été animés en alternance par une l'animatrice socio-culturelle en apprentissage de janvier à septembre et par l'animatrice d'insertion. A partir de septembre, une animatrice socioculturelle anime les ateliers collectifs dont l'atelier cuisine. Cela assure la continuité et la création de repères pour le groupe. A partir de septembre, les ateliers cuisine apparaissent dans un livret de communication, le tarif est fixé à 3€ et à 2€ pour les personnes qui bénéficient de minima sociaux. Les recettes sont proposées par les membres du groupe ou par l'animatrice. Les achats sont réalisés juste avant l'atelier avec une ou deux personnes qui accompagnent l'animatrice, sur volontariat. Au-delà de la confection du repas, des échanges y ont lieu notamment sur la saisonnalité, le gaspillage alimentaire, le budget, les déchets,... Les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale. Des légumes de notre parcelle de jardin partagé ont pu être utilisés en atelier cuisine : pommes de terre et tomates notamment.

L'été représente toujours une grande pause dans les ateliers cuisine, en effet, les locaux ne sont plus disponibles. Nous avons pu poursuivre cet atelier, cette fois sous la forme de bénévolat pour préparer les repas des artistes, salarié-es et bénévoles ouvrant pour les marchés nocturnes. Le groupe était constitué à la fois de personnes s'inscrivant habituellement aux ateliers mais aussi de nouvelles personnes. Sur ces ateliers, nous avons dû faire preuve d'inventivité (pas de cuisson), de rigueur (nombre de repas parfois important), d'organisation collective, de répartitions des tâches,... Une nouvelle manière de

fonctionner qui a été une belle parenthèse estivale pour l'atelier. Les bénévoles ont été invités en fin d'été pour un repas partagé avec l'ensemble des personnes ayant permis à cette saison de se dérouler.

La fréquentation des ateliers cuisine s'est stabilisée en fin d'année, il n'y a plus d'annulation d'ateliers par manque de participant·es.

Les temps forts associatifs sont toujours très investis par les participant·es de l'atelier cuisine qui prennent plaisir à cuisiner pour les autres. C'est un atelier où on découvre, on partage, on reprend plaisir à manger, à cuisiner pour les autres et pour soi, à cuisiner de manière écoresponsable.

#### Perspectives :

- ★ Adapter les recettes pour les personnes en situation de handicap.
- ★ Réfléchir au nombre de places pour que chacun·e puisse profiter pleinement de l'atelier.
- ★ Trouver plus de matériel.
- ★ Associer le groupe couture à la confection d'accessoires pour l'atelier cuisine.

60

### **Atelier couture**

Les ateliers couture sont mis en place de manière régulière depuis mars 2023. Il s'agit d'ateliers collectifs et non d'un cours. C'est un lieu de partage, de faire ensemble. C'est l'occasion de faire de l'écologie un sujet d'intérêt en valorisant des tissus inutilisés et/ou destinés à être jetés, en créant des accessoires de réduction des déchets.

#### Perspective en fin 2024 :

- ✓ Continuité du cadre qui permet le bien-être, les échanges et la sécurité de toutes.
- ✓ Les participantes ont des idées pour la
- ✓ suite : une tombola zéro déchet, des sacs à mains, des sacs pour téléphone...
- ✓ Proposer de nouveau un projet collectif afin de fédérer l'ensemble des participantes.

Sur le premier trimestre, l'atelier couture a été très fréquenté. Les participations y étaient libres et gratuites. Le groupe était parfois conséquent : une dizaine de personnes. De nombreuses réalisations ont été produites : des accessoires zéro déchet, des chouettes, des

citrouilles, des accessoires de cuisine, des figurines pour les enfants du centre de loisirs. On constate que les projets couture à destination des enfants sont toujours fédérateurs. Cette démarche est très valorisante pour les bénévoles. Une bénévole qui co-animait certaines séances a proposé de confectionner des articles qui seraient ensuite vendus aux marchés nocturnes dans le cadre d'une action d'autofinancement pour les sorties pour toustes. Cela a mobilisé plusieurs participantes, certaines allant jusqu'à produire sur leur temps personnel pour s'investir dans ce projet.

Sur la première partie de l'année, la forte fréquentation n'a pas toujours été évidente à gérer. En effet, plus de la moitié du groupe se réunissait pour rompre leur isolement, rencontrer du monde et prenait plaisir à retrouver le groupe, prendre des nouvelles des unes des autres. Cela a favorisé le tissage de liens qui pouvaient perdurer en dehors des ateliers et de LA Maison Pop'. En revanche, cela a pu représenter un inconvénient pour celles qui souhaitaient investir pleinement l'atelier pour faire de la couture : manque de temps et d'espace. Nous avons proposé plusieurs organisations : 2 espaces distincts, un temps défini pour le « café papote », mais cela ne convenait pas au groupe et la participation restait très irrégulière.

En été, alors que les ateliers collectifs étaient en pause, nous avons mené une réflexion en interne sur les ateliers collectifs. Nous avons redéfini le sens des ateliers, les conditions d'accueil, de mise en œuvre, d'inscription. Ainsi l'atelier couture est devenu payant, à hauteur de 15€ par personne pour l'année complète. Une animatrice socio-culturelle est présente et anime la séance de manière hebdomadaire. Le groupe s'est entièrement renouvelé en septembre. L'atelier a connu un redémarrage difficile avec un manque de participation ou des absences ne permettant pas à l'atelier d'avoir lieu. En fin d'année, le groupe est composé de 5 personnes et fonctionne régulièrement. Des envies sont partagées, des projets débutés, de la solidarité et du partage de compétences sont observés. Les ateliers se déroulent dans la bonne humeur, les participantes témoignent de leur plaisir à être présentes, à partager leurs connaissances, « j'ose montrer ce que je sais faire », « un petit groupe qui me rassure ».

61

### Perspectives

- ★ Mobiliser un groupe de manière durable.
- ★ Favoriser les projets collectifs qui fédèrent le groupe.
- ★ Permettre le partage de connaissances et de compétences.

## Penser le collectif comme un éco-système

### *Prévenir l'isolement*

#### **Sorties pour toustes**

Un groupe d'habitant-es est accompagné par l'animatrice d'insertion et la référente famille depuis 2 ans pour co-construire des sorties. Les participant-es sont impliqués-es à toutes les étapes du projet : choix du lieu, demande de devis, calcul des tarifs,...

#### Les sorties ont pour objectifs :

- Faciliter l'accès aux loisirs des familles et personnes les plus éloignées.
- Renforcer les compétences parentales et les liens familiaux.
- Répondre à la nécessité de continuité éducative entre la famille et nos lieux d'accueil.

Ces sorties s'adressent à toustes, notamment aux familles à faibles ressources et aux familles monoparentales.

#### Perspectives de l'année précédente :

- ✓ Proposer une mise au travail autour du nom des sorties, en effet, cela peut exclure les personnes isolées.
- ✓ Proposer une sortie adaptée aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Etablir un calendrier de sorties plus équilibré sur l'année.

62

Cette année, le groupe a choisi un nouveau nom pour les sorties afin que chacun-e s'autorise à y participer, y compris les personnes seules. Les sorties sont désormais appelées les « Sorties pour toustes ». Le groupe avait la volonté de proposer une sortie adaptée aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux familles avec des enfants en bas âge, avec des poussettes. Les lieux visités étaient accessibles, cependant aucun transporteur ne proposait de véhicule adapté aux fauteuils roulants.

3 sorties ont été proposées en 2025, soit une sortie par trimestre :

- 22 mars : Direction Bordeaux ! Espace Darwin et Bassin des Lumières, exposition sur l'Egypte, 50 personnes
- 7 juin : Parc du Bournat en Dordogne, 45 personnes.
- 27 septembre : Zoo de La Palmyre, 20 personnes.
- 13 décembre : Marché de Noël de Royan, 44 personnes.

Pour co-construire ces sorties, 10 réunions ont été nécessaires. Ces temps permettent au groupe d'évaluer chaque sortie, de se projeter sur les suivantes, de se répartir les tâches (demande de devis, réservations, communication, mobilisation) et de travailler sur la tarification. Des décisions peuvent également être prises de manière collective après en avoir débattu.

Les sorties sont co-financées par la Caisse d'Allocations Familiales de Charente Maritime à hauteur de 15€ par personne (pour ceux qui viennent en famille). Les familles participent financièrement aux sorties, la tarification est adaptée à leurs ressources. La sortie au Parc du Bournat a engendré un surcoût ce qui a conduit le groupe à imaginer une action d'autofinancement. Une des participantes côtoyait également l'atelier couture de LA Maison Pop' et a proposé au groupe de confectionner des articles qui seraient ensuite vendus sur les marchés nocturnes. Ce sont donc 3 bénévoles qui ont tenu un stand sur le premier et le dernier marché nocturne de la saison estivale. Les ventes se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année au sein de l'accueil de LA Maison Pop'.

Le groupe s'est étoffé dans l'année, nous comptons désormais 7 bénévoles. Au sein de ce collectif, les participantes tissent des liens, s'étayent, développent des compétences dans une ambiance conviviale. Elles se disent fières également de co-construire ces sorties et cela participe à la valorisation et à leur bien-être. Sans cette dynamique collective, certaines personnes ne s'autoriseraient pas à participer aux sorties. Iels témoignent de leur sentiment de sécurité, de la convivialité et de l'attention portée à toutes sur ces temps.

Perspectives :

- ★ Répondre à l'appel à projet pour financer 4 sorties.
- ★ Diversifier les lieux de sortie et s'autoriser à sortir de notre zone de confort.
- ★ Mobiliser des participant·es aux sorties pour rejoindre le groupe organisateur.

### **Action Collective d'Insertion Sociale (ACIS)**

L'Action collective d'insertion sociale s'inscrit dans un partenariat entre le Conseil départemental et les centres sociaux de la Charente Maritime, plus précisément : La délégation territoriale de la Haute Saintonge et LA Maison Pop'.

L'ACIS s'adresse à des personnes isolées et en situation de vulnérabilité. L'action vise à mobiliser les personnes dans une démarche globale émancipatrice par un accompagnement individuel par une professionnelle référente et des temps collectifs dans le but de : rompre l'isolement, participer à des échanges, faire le point, développer son pouvoir d'agir.

#### Perspectives fin 2024 :

- ✓ Maintenir l'attention portée à ce qui se joue au quotidien pour les personnes vulnérables.
- ✓ Penser les espaces collectifs comme des espaces de prévention.
- ✓ Adapter les actions collectives et partenariales aux besoins et projets des personnes accompagnées.
- ✓ Actualiser les connaissances et formations en termes de santé mentale.

En 2025, 34 personnes ont été accompagnées dans le cadre de l'Action Collective d'Insertion Sociale. Parmi les personnes accompagnées, 76% sont des femmes, 32% bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé, 20% sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, 23% sont retraité-es, 65% ont 50 ans et plus.

Les problématiques les plus repérées sont les problématiques de santé, l'isolement et les problématiques familiales. Près de 43% des personnes accompagnées souffrent de problèmes de santé à la fois physiques et psychiques. Les problèmes de santé sont parfois créés par le travail, des accidents ou des violences subies. Seules 14% des personnes accompagnées ne souffrent d'aucun problème de santé.

L'isolement provoque beaucoup de souffrance pour les personnes qui le subissent. Elles témoignent du sentiment de solitude subi, à différencier d'une solitude que l'on choisit. Cet isolement peut être lié à une problématique de santé, qu'elle soit physique ou psychique mais aussi en raison de problématiques familiales. Des ruptures de liens parfois inexplicables sont un point sensible et douloureux pour les personnes concernées. Les violences sont également une des problématiques repérées. Elles concernent les femmes mais aussi les personnes dites vulnérables, avec un handicap qui subissent des abus de membres de leur entourage (emprise, violences économiques, administratives). Ces violences poussent à se séparer, déménager, vivre dans des conditions plus précaires, s'isoler et ont des conséquences psychologiques non négligeables (repli sur soi, faible estime de soi).

La mobilité reste un enjeu sur notre territoire. La solution individuelle comme la voiture est considérée comme un idéal pour de nombreuses personnes, on observe cependant qu'elle ne l'est pas car trop onéreuse : assurance, carburant, entretien, réparations... Les trajets sont calculés, limités au strict nécessaire : les rendez-vous médicaux et les achats alimentaires. Parmi les raisons qui empêchent l'utilisation du moyen de locomotion existant on peut aussi citer la survenue d'un problème de santé qui empêche l'utilisation du véhicule ou une décision de justice qui suspend ou annule le permis de conduire. La mobilité reste ainsi une préoccupation majeure pour les habitant-es comme pour les travailleuses sociales-aux, posant des enjeux à la fois d'accessibilité pour toutes et de durabilité environnementale.

Les problématiques sont liées, elles ne sont pas isolées les unes des autres. Elles se cumulent voire s'alimentent. 50% des personnes accompagnées cumulent 3 à 4 problématiques et 38% en cumulent entre 5 et 7. Lorsque le quotidien rime avec difficultés, les personnes peuvent se sentir d'autant plus isolées et ne sont pas disponibles ou craignent que l'implication dans un collectif ne les empêche de résoudre leurs difficultés. On comprend alors la nécessité de prendre le temps, le temps de la rencontre, de l'écoute, de l'échange et de l'accompagnement. Ce temps nous le prenons lorsque c'est possible, il faut aussi parfois agir dans l'urgence, notamment en cas de violences, de perte de logement, d'impossibilité à subvenir à ses besoins. Un outil a été créé par l'animatrice d'insertion à destination de l'équipe de LA Maison Pop', il s'agit d'une fiche de contacts utiles en cas d'urgence pour ce qui concerne l'alimentation, le logement, l'hébergement, la santé, la santé mentale,... Cette fiche a pour but d'améliorer la réactivité en cas de situation d'urgence et de permettre à toute l'équipe d'être outillée face à une telle situation.

L'attention portée aux personnes vulnérables est transversale à LA Maison Pop', cette année ce sont particulièrement les ateliers collectifs qui ont été repensés de manière globale. Nous nous sommes questionné-es en interne sur nos objectifs, nos manières de faire, nos conditions d'accueil et d'animation. Nous avons ainsi pu réaliser un livret de présentation des ateliers collectifs, support à une meilleure communication. Nous avons également repensé la tarification des ateliers, avec une prise en compte des ressources de chacun-e. Les personnes bénéficiant de minima sociaux ont un tarif réduit et les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS peuvent bénéficier de la gratuité à certains ateliers si le frein financier

est trop important. Cette gratuité ne dure généralement pas dans le temps, en effet, nous constatons qu'elle peut permettre le premier pas vers une activité ou un atelier puis les personnes souhaitent régler les ateliers. Elles témoignent de leur envie de participer financièrement, de devenir adhérentes pour soutenir l'association. Cette participation adaptée aux ressources permet de valoriser l'engagement des participant-es, de sortir d'une logique d'assistantat et de reconnaître chacun-e comme actrice de son parcours. Elle favorise également le sentiment de légitimité à prendre part à la vie collective.

L'attention portée aux personnes vulnérables ne se limite pas uniquement à la question financière. L'équipe est également attentive aux situations de fragilité liées au handicap, aux troubles de la santé physique ou psychique, aux vies marquées par la violence... Une grande part des orientations vers l'ACIS se fait en interne par l'ensemble des salarié-es lorsqu'ils constatent une fragilité, un isolement ou ont des inquiétudes vis-à-vis d'une personne.

L'accueil de LA Maison Pop' reste un lieu où de nombreuses personnes viennent chercher une information, prendre un rendez-vous et permet à l'animatrice d'insertion d'être en veille et d'aller à la rencontre des personnes lorsqu'elle repère un besoin. Son bureau, situé à proximité de l'accueil facilite cette démarche. Des orientations informelles se font également par des partenaires, les personnes viennent et poussent la porte du centre social sur conseil d'un-e professionnel-le de l'action sociale ou de la santé. Nous avons également participé à des évènements partenariaux, notamment le forum de l'emploi qui a permis de proposer des rendez-vous pour des personnes isolées et/ou vulnérables à la suite de l'évènement.

Les professionnel-les du Centre Hospitalier de Jonzac sont ceux qui ont le plus orienté cette année vers LA Maison Pop' (CMP, CSAPA, EMPP,...). Ces partenaires orientent vers LA Maison Pop' lorsqu'ils repèrent que les personnes qu'elles accompagnent subissent un isolement. La participation à des projets collectifs est un support au rétablissement. Les professionnel-les de la santé assurent l'accompagnement sanitaire et psychique, tandis que l'engagement au sein de LA Maison Pop' favorise l'inclusion, le développement de liens sociaux et de compétences par l'accès à des rôles valorisants. Ces deux accompagnements sont complémentaires.

Les partenaires du SAO et de Tremplin 17 orientent également vers l'ACIS. Elles accompagnent des personnes sur des hébergements d'urgence ou hébergements de transition (Intermédiation Locative, CHRS). Elles orientent vers LA Maison Pop' avec l'intention de permettre une inscription sur le territoire pour les personnes accompagnées, un lieu ressource où trouver de l'information, de l'accompagnement France Service, des espaces de lien social tout en ayant une personne repère au sein du centre social. Un partenariat qui va certainement se renforcer en 2026 avec Tremplin 17 qui ouvre une Maison Relai mi-février.

#### Perspectives :

- ★ Mobiliser les personnes accompagnées dans la vie associative.
- ★ Associer les personnes accompagnées dans la construction des actions collectives et partenariales.
- ★ Prévenir les situations qui renforcent la vulnérabilité (violence, problématiques de santé, santé mentale,...).

67

### **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**

Notre LAEP 6/12 ans fait l'objet d'une convention d'objectifs et de financement avec la CAF et s'inscrit dans la pluriannualité pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2027. Il est indiscutablement un espace de prévention, de décompression où la bienveillance est de mise, un véritable filet de protection contre les violences intra-familiales.

Les routines et rituels mis en place par les accueillant-es depuis la création du LAEP ont été maintenus et sont venus rythmer chaque mercredi matin permettant ainsi aux enfants d'évoluer sereinement dans un espace sécurisant où ils ont leurs repères.

Les parents sont venus au LAEP pour s'y ressourcer tant la fatigue du quotidien était grande. Ils sont venus s'y confier tant il est difficile pour eux de trouver quelqu'un-e vers qui se tourner quand ça ne va pas. Ils sont venus se rassurer tant ils ont peur de mal faire avec leurs enfants. Ils sont venus s'y réchauffer tant certains se sentent seuls. Ils y ont parfois déposé quelques larmes tant ils avaient besoin de lâcher prise. Ils y sont venus pour se déconnecter des écrans tant leur gestion à la maison met en tension.

Trois termes ont guidé notre LAEP cette année :

- APPROPRIATION :

Les familles se sont appropriées le lieu, les règles de fonctionnement, elles sont de plus en plus autonomes dans leurs propositions de jeux, d'échanges, de lien fait avec les autres espaces de LA Maison Pop' ainsi que dans le partage d'expériences, de vécus, d'astuces, de points de vue.

- ASSOCIATION :

Elle décrit le processus dans lequel les accueillant-es ont placé les parents et les enfants accueilli-es, en les incitant, en les accompagnant à expliquer un jeu, une activité, le fonctionnement du lieu aux autres, à mettre en récit un sujet particulier. Au fil des séances, les accueillant-es ont amené les parents à repérer les besoins de leurs enfants et à y répondre de manière adéquate dans une volonté de guidance parentale. Iels ont laissé le plus possible la place aux enfants, aux parents, à leurs paroles et faciliter le lien entre les familles rencontrant des similitudes, quelles qu'elles soient, encourageant ainsi la pair-aidance.

- ★ SOUTIEN :

Il était omniprésent au LAEP et de deux ordres : à la fois direct par la mise en mots et la présence des accueillant-es mais aussi indirect par des supports visuels (émotions, prévention, sensibilisation, information sur de l'aide éducative) enrichis par de nouveaux jeux autour des compétences et des habiletés sociales.

Espace de médiation entre les parents et les enfants, le LAEP a permis aux enfants qui l'ont fréquenté d'évoluer dans une démarche co-éducative, où les parents ont été partie prenante, reconnus pour leur expertise de la parentalité. Les professionnel·les étaient à la fois disponibles, à l'écoute mais aussi en observation, attentif·ves à tous signaux de tensions (paroles, gestes, expressions) pour les donner à voir aux enfants, aux parents et leur permettre d'agir, d'interagir, de trouver des alternatives adaptées.

L'accueil d'enfants avec des particularités ou porteuses de handicap (Troubles du spectre autistique, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles dys, troubles du comportement...) ont toute leur place au LAEP, sans en faire un lieu spécialisé dans le

handicap. Il demeure un espace de droit commun qui permet à toutes les enfants, quels qu'ils soient et à leurs parents d'être accueilli-es dans de bonnes conditions.

L'annonce du départ professionnel d'un des deux accueillant-es en juin 2025, auquel les familles étaient très attachées, a été anticipée afin de les préparer au changement, de prendre le temps de se dire au revoir et d'anticiper l'accueil d'une nouvelle accueillante aux côtés de la référente famille.

Le LAEP a été à nouveau le théâtre de rencontres de cultures familiales diverses : les mamans solos, les femmes actives, les familles recomposées, les milieux sociaux, les générations, la mixité y est réelle. Comme les années précédentes, notre LAEP 6/12 ans, facilement identifiable sur internet, a fait l'objet de sollicitations extérieures de la part de collectivités du territoire national (CDC Île de Ré, Ville de Nort sur Erdre) pour en savoir davantage sur l'origine de sa création, sur son fonctionnement et son financement.

Le LAEP a été ouvert 32 jours. La fréquentation a été à géométrie variable avec parfois la présence d'une seule famille permettant un accueil différent, plus intimiste, au plus près des besoins individuels de chacun-e et parfois la présence d'une quinzaine d'enfants et parents en même temps. Par conséquent, tout au long de l'année les accueillant-es ont ajusté leur accompagnement des familles prenant en compte la particularité de ce lieu qui laisse la liberté aux personnes qui le fréquentent de rythmer leur présence à leur gré. La moyenne de fréquentation sur l'année par temps d'ouverture est de 8 participant-es (enfants/parents) qui pour la plupart sont arrivé-es à l'heure d'ouverture du LAEP et reparti-es au moment de la fermeture. Les familles ont exprimé régulièrement qu'elles se sentaient bien dans ce lieu et leur plaisir à y venir. Cette année a été marquée par l'accueil de cinq nouvelles familles et par la présence très régulière de familles qui fréquentaient déjà le lieu auparavant, ce qui a facilité l'intervention des accueillant-es. Iels ont vu évoluer en ce lieu plusieurs enfants depuis son ouverture en 2021, iels sont désormais collégien-nes, leur emploi du temps ne leur permet plus d'y venir en même temps que leurs parents et leurs plus jeunes frères et sœurs. Toutefois, à sa création, le LAEP avait été pensé comme « un support passerelle », facilitant les transitions. En effet, ce lieu est mutualisé avec l'espace jeunesse de LA Maison Pop' qui y accueille des jeunes de 12 à 25 ans sur d'autres temps. La présence de ces enfants devenus collégien-nes au LAEP alors qu'ils étaient encore scolarisés en élémentaire leur a permis

ainsi qu'à leurs parents de bien repérer le lieu et de le fréquenter désormais dans le cadre du projet jeunes du centre socio-culturel. Une émancipation possible grâce à un climat de confiance effectif établi au long court.

Les parents qui ont fréquenté le LAEP sont exclusivement des femmes (mères, grands-mères), confortant nos constats de départ en termes d'inégalité quant à l'exercice de la parentalité. Les enfants présents au LAEP avaient une moyenne d'âge de 8/9 ans et comme les années précédentes, les accueillant-es ont permis l'accueil de 3 enfants de moins de 6 ans dans la mesure où iels faisaient partie d'une fratrie ayant l'âge requis d'un LAEP 6/12 ans. Empêcher leur accueil aurait pu engendrer un isolement des familles concernées.

Pour chacune de ces familles, les accueillant-es ont été attentif-ves au bien-être du jeune enfant dans un espace aménagé pour des enfants de 6/12 ans mais également à celui de sa propre famille et des autres familles présentes. Les parents des enfants concerné-es se sont organisé-es pour mettre à disposition de leur jeune enfant des jeux et jouets adaptés afin de ne pas figer cet espace en LAEP 0/6 ans au risque de perturber le public auquel il est initialement dédié. Les accueillant-es ont observé la vie au sein du LAEP en présence de ces tout-petits et veillé à ce qu'elle soit agréable pour toustes. La plus-value de cet accueil réside dans le fait que cela a permis aux trois familles concernées de faciliter la séparation parent-enfant dans un espace sécurisant et bienveillant. Une maman a, quant à elle, constaté que le lieu n'était pas approprié pour son enfant de 2 ½ ans, qu'elle n'était plus disponible pour les aînés de la fratrie en ce lieu prévu pour elleux. Elle a pris le temps d'y réfléchir avec son conjoint, iels ont ainsi décidé d'inscrire le plus jeune à la crèche de Montendre et de l'y laisser pendant le temps de présence de la maman et ses fils au LAEP 6/12 ans.

70

#### Perspectives :

- ★ Maintenir le LAEP 6/12 ans comme lieu de prévention.
- ★ Communiquer régulièrement sur l'existence du LAEP 6/12 ans auprès des actrices locales (écoles, associations, délégation territoriale, partenaires etc.) et des familles du territoire.
- ★ Maintenir une posture professionnelle qui permet et encourage les familles du LAEP à développer leur pouvoir d'agir.

## **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)**

En 2024, les perspectives pour le GEM étaient les suivantes :

- ✓ Avoir plus de membres du Conseil d'Administration.
- ✓ Avoir plus de nouvelles adhésions en 2025.
- ✓ Maintenir un cadre de vie au GEM basé sur le développement du pouvoir d'agir.

En 2025, les 3 membres du Conseil d'Administration de 2024 se sont présentés de nouveau à l'élection, ils ont été élus, cependant aucune autre personne n'a souhaité les rejoindre. Les administrateurs ont témoigné de leur déception face à la non volonté collective de rejoindre l'instance décisionnaire du GEM. Ils ont, tout de même, assuré leur rôle toute l'année, afin de garantir une vie associative dynamique. Le fait d'être si peu a troublé leur légitimité face aux décisions collectives de l'organisation de GEM ; c'est pour cela, qu'ils ont décidé de s'en remettre à l'avis général pour chaque décision en questionnant le groupe pendant les réunions de paroles, notamment. Ils ont, également, fait part, au groupe, du besoin d'être plus au Conseil d'Administration afin que ce ne soit pas que 3 personnes qui portent officiellement la vie associative.

Les freins des adhérent-es quant à leur candidature au conseil d'administration ont été discutés et partagés avec l'objectif de trouver un ou plusieurs leviers à ça.

En décembre 2025, le GEM clôture son bilan avec 17 adhérent-es. Parmi ces 17 adhérent-es, 10 personnes ont renouvelé leur adhésion, on peut qualifier ces 10 gêmeuses de noyau stable et engagé dans la vie du GEM.

Il y a eu 7 nouvelles adhésions ce qui a permis au groupe de se renouveler tant sur les dynamiques que sur les envies d'activités et/ou de projets. Il est assez rare de constater autant de nouvelles adhésions sur une année, de plus la majorité de ces nouveaux-elles adhérent-es ont passé la porte du GEM par le biais du bouche à oreilles, notamment, sur des actions proposées par LA Maison Pop' dans lesquelles des adhérent-es parlent du GEM et de ce qu'ils y vivent, mais également grâce au forum des associations pendant lequel iels ont présenté le GEM. On peut l'analyser par le fait qu'il est plus facile de se projeter quand des personnes concernées témoignent de leur expérience que quand ce sont des professionnel·les qui orientent.

Le quotidien du GEM continue de s'appuyer sur le développement du pouvoir d'agir. En effet, toute activité et/ou projet part des besoins des adhérent-es, iels les réfléchissent, en débattent et les mettent en place dans l'intérêt du groupe et des participant-es. Iels restent malgré tout accompagné-es par les animateurices autant que de besoin.

L'année 2025 a été marquée, notamment, par la réécriture du projet GEM par le biais du renouvellement de convention de financement. A cet effet, plusieurs gémeureuses, les animateurices, la directrice ainsi que deux administrateurices de LA Maison Pop' se sont réuni-es une fois par mois de janvier à octobre pour évaluer l'ancien projet et objectiver les 3 prochaines années. Les gémeureuses ont verbalisé l'importance du GEM dans leur vie quotidienne pour prévenir l'isolement, d'une part, mais surtout ont exprimé le besoin de s'y impliquer car il participe activement à leur démarche de rétablissement. Iels ont affirmé leur position quant au futur du GEM tant dans la manière de le faire vivre que dans les actions et projets mis-es en place. Ces réunions de projets ont été animées de sorte à être un espace d'expression, de débats et de détermination du collectif.

#### Perspectives :

- ★ Faire vivre le nouveau projet GEM.
- ★ Avoir plus de membres du conseil d'administration.

## **EquilibreS**

L'atelier EquilibreS est un rendez-vous hebdomadaire du lundi matin hors vacances scolaires. C'est un programme d'activités physiques initié dans une démarche de « Sport Santé ». À destination des plus de 60 ans soucieux-ses de leur état de santé, l'objectif de ce cycle d'ateliers est de prévenir les chutes qui peuvent entraîner des fractures occasionnant une perte d'autonomie ou encore de longues hospitalisations. EquilibreS permet d'améliorer l'offre d'activités sur le territoire et donne des outils pour bien vieillir à notre public. Ces rencontres régulières permettent aux participant-es de rompre avec l'isolement et de créer du lien social.

Les ateliers programmés se composent d'un temps d'accueil et de discussion. Le moment idéal pour se demander des nouvelles sur la semaine écoulée et pour boire une infusion. La

séance se poursuit par une heure d'exercices physiques qui ont pour objectifs principaux de renforcer les muscles, améliorer la souplesse et l'équilibre et de limiter l'appréhension face aux risques de chutes. Des techniques sont données aux participant-es pour se relever du sol. Les séances se terminent par un temps d'échanges sur des thèmes variés comme l'aménagement des pièces de la maison pour éviter de tomber, la culture, le sport...

Les ateliers EquilibreS ont dû être stoppés du fait du départ de l'éducateur sportif et animateur des ateliers. La dernière séance a donc eu lieu en juin et non en fin d'année comme initialement prévu.

Nous comptons 28 inscriptions avec 24 femmes et 4 hommes. Ce sont pour une grande partie, les mêmes participant-es qui se réinscrivent d'année en année, on y voit là une volonté de bien vieillir : par le lien social que génèrent ces ateliers et par les exercices de maintien physique.



Comme mentionné ci-dessus, ces ateliers ont réussi à répondre à un double objectif : par la source de bien-être psychique et physique. La régularité des séances, le partage d'expériences, l'apprentissage d'exercices et/ou techniques, la convivialité sont autant de facteurs qui permettent à chacun-e de mieux vivre son quotidien et donc sa vieillesse.

73

Nous constatons toujours que des liens d'amitiés naissent de ces ateliers et vivent et perdurent en dehors des séances. C'est par exemple, la visite chez l'un-e pour vérifier qu'il va bien suite à un épisode de maladie, c'est un coup de main pour faire quelques courses, c'est du covoiturage pour se déplacer chez le médecin, venir aux ateliers...C'est tout ça et surtout une attention particulière que l'on porte aux membres du groupe.

L'animation de ces ateliers et l'effort mis sur la bienveillance et la convivialité permettent aux participant-es de se sentir rapidement à l'aise. Ainsi, la confiance en elleux et aux autres se voit développée, avec un impact positif sur la mise en pratique des exercices : on ose plus facilement demander de l'aide, dire qu'on n'y arrive pas, tenter les nouveaux exercices qui nous semblaient difficiles. L'animateur de ces ateliers facilite ces « prises de risque » par de

nombreuses explications, beaucoup de pédagogie, de compréhension et un soupçon d'humour par qui tout est surmontable.

#### Perspective :

Exceptionnellement, il n'y a pas de perspectives pour l'année à venir. L'action s'arrête sous cette forme et au sein de LA Maison Pop' en 2025. Il a été proposé aux participant-es un accompagnement collectif pour qu'iels s'auto-organisent à la fin du mois de juin.

### **Mouv'anse**

L'atelier a lieu chaque mercredi de 19h15 à 20h30 à la salle d'expression et s'organise autour d'exercices variés de gym et de danse avec ou sans utilisation de matériel (ballons de pilates, steps, élastiques, poids) et cela dans la bonne humeur.

La cotisation est de 55€ pour l'année, en plus de l'adhésion à LA Maison Pop'.

L'atelier a enregistré 18 inscriptions pour la saison 2024/2025 et 26 inscriptions depuis le mois de septembre 2025 (dont 2 couples). Une fois le mois de septembre terminé (séances d'essai gratuites), il a fallu refuser de nouvelles personnes intéressées, le nombre de participant-es étant déjà important (problème de place et de convivialité). L'achat de nouveau matériel a été nécessaire.

Fin juin, une marche suivie d'un apéritif dinatoire de fin de saison ont eu lieu au lac de Montendre.

#### *Garantir la durabilité des espaces collectifs*

### **Fête des bénévoles**

Vendredi 7 mars, les administrateurs et administratrices de LA Maison Pop' ont organisé la 1<sup>ère</sup> fête des bénévoles. Celle-ci a remporté un succès en terme de fréquentation, avec une cinquantaine de participant-es ! Les administrateur-trices avaient préparé des jeux notamment à partir de la charte du bénévolat qu'iels avaient rédigée. Ou encore autour du fonctionnement du centre social. Le pique-nique tiré du panier a permis des échanges en toute convivialité, ce fut une belle occasion de se retrouver entre adhérent-es.

## Perspectives :

- ★ Proposer une 2<sup>ème</sup> édition

### **Participation à l'étude des nouveaux locaux ALSH**

Au fil des ans, de multiples visites des locaux qui hébergent le centre de loisirs sur le site de l'école élémentaire de Montendre ont permis à LA Maison Pop', par le biais de sa commission enfance, et la mairie de Montendre de partager les mêmes constats . Malgré des travaux significatifs réalisés par les services techniques de la commune, les lieux se dégradent au fil du temps, manquent d'esthétisme et d'unité et présentent un certain nombre d'inconvénients (sanitaires, acoustique, circulation, etc.) n'offrant pas un accueil de qualité aux enfants, ni de bonnes conditions de travail aux professionnel·les.

Pour rappel, LA Maison Pop' y organise :

- L'accueil périscolaire de l'école élémentaire de Montendre.
- L'accueil périscolaire du mercredi pour les enfants de 6 ans et plus.
- L'accueil extrascolaire pendant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année).

75

Elle y accueille donc 50 enfants presque quotidiennement et assume ce service non obligatoire en lieu et place des collectivités. LA Maison Pop' a été associée à une étude des besoins ainsi qu'à la présentation d'un premier projet au premier semestre 2025. Cette démarche, à l'initiative de la commune de Montendre a été accompagnée par la SEMDAS. Ce projet, en l'état, n'était pas soutenable financièrement, néanmoins la commune a pu bénéficier d'une mission complémentaire de la SEMDAS pour poursuivre l'accompagnement du groupe de travail en fin d'année 2025. Afin que le travail amorcé ne soit pas vain et que ce projet se concrétise, LA Maison Pop' et la mairie de Montendre ont clarifié la méthodologie à adopter, défini la composition du groupe de travail de part et d'autre et les points de vigilance pour un pilotage réussi. L'objectif est que le projet soit le fruit d'une réflexion partenariale au bénéfice des enfants et des professionnel·les qui les accueillent tout en tenant compte de ce qu'un tel chantier pourra engendrer sur un site mutualisé avec l'école. En janvier 2026, LA Maison Pop' et la mairie de Montendre s'accorderont sur le scénario le plus approprié afin qu'un chiffrage des travaux soit réalisé en février.

## Perspective :

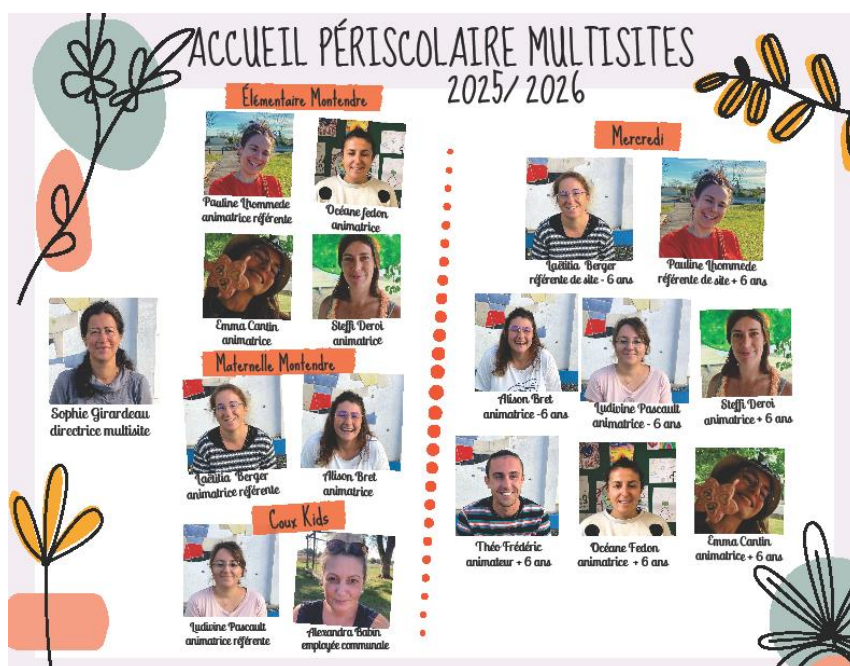
- ★ Garantir la durabilité des espaces collectifs en poursuivant notre travail avec la commune de Montendre sur les travaux de notre accueil de loisirs.

## ALSH sur 2 sites

Consciente que le projet de nouveaux locaux ALSH ne verra pas le jour à court terme, LA Maison Pop', en accord avec la municipalité de Montendre, a fait le choix de maintenir l'accueil des enfants sur deux sites le mercredi. Les enfants de 3 à 5 ans sont accueilli-es sur le site de la maternelle de Montendre et les 6 ans et plus sur celui de l'élémentaire de Montendre.

Malgré une logistique plus importante et des moyens humains plus conséquents, nous avons fait le choix d'un accueil plus agréable pour tous les enfants et plus particulièrement les plus jeunes mais aussi celles en situation de handicap pour qui le collectif, les nuisances sonores peuvent être difficiles à supporter.

Certes quelques fratries sont séparées pour la journée selon l'âge des enfants, les parents se rendent à deux endroits différents pour accompagner ou venir récupérer leurs enfants mais l'équipe d'animation a observé que cela n'était pas une difficulté pour les enfants concerné-es et que cela permettait de mieux accompagner les enfants à besoins particuliers. Le sommeil des tout-petits est également préservé pendant la sieste puisqu'ils bénéficient toustes d'un temps calme après le repas sans être gêné-es par les activités des plus grand-es.



## LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

### 13 450 participant·es

Imaginez toutes les habitant·es du territoire réunies à LA Maison Pop' ? Impossible ? C'est pourtant l'équivalent du nombre de personnes qui ont participé au moins une fois à une activité de LA Maison Pop' en 2025 !

Surpris·e ?

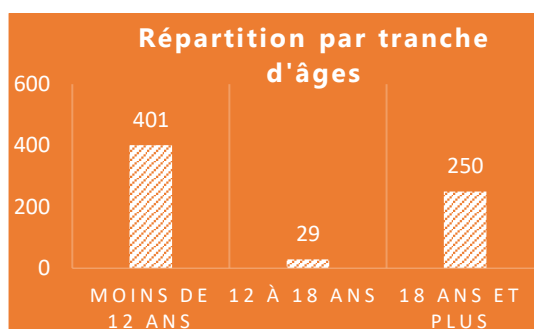
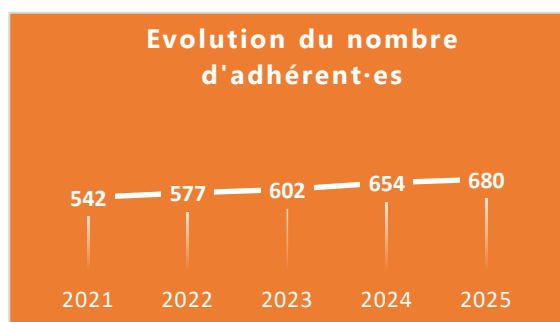
- 10 événements parmi les plus populaires de l'année sur le territoire ont été organisés par LA Maison Pop' :
  - Gratiféria
  - fête de la musique
  - 8 marchés nocturnes !
- 71 heures par semaine, c'est l'amplitude moyenne hebdomadaire d'ouverture de LA Maison Pop' : ça en fait des opportunités pour participer !

77

C'est bien la preuve que LA Maison Pop' répond aux besoins des habitant·es et qu'elle contribue à l'animation de la vie sociale de notre territoire.

### 680 adhérent·es

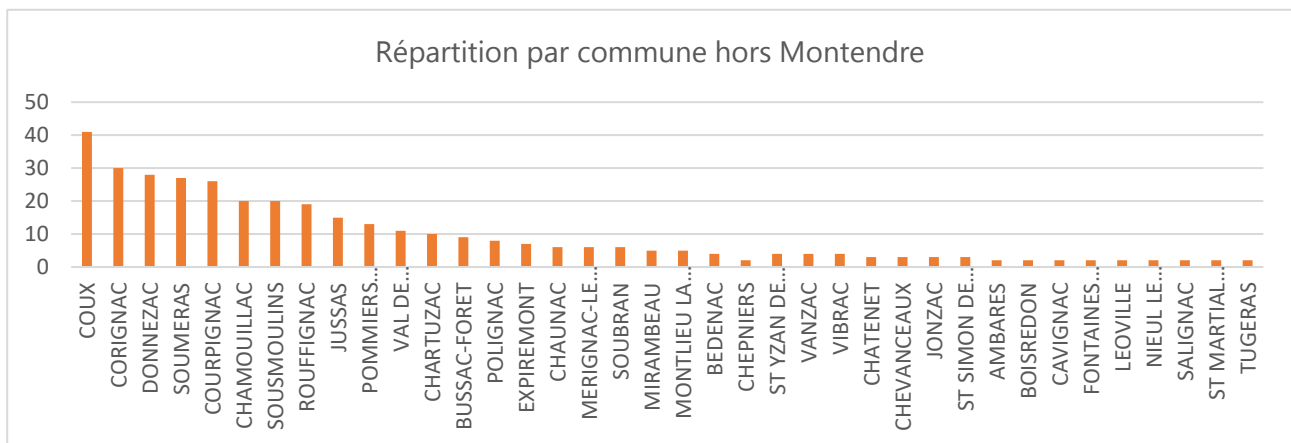
De nouveau en augmentation, de 6%, le nombre d'adhérent·es poursuit sa progression et atteint 680 personnes auxquelles il faut ajouter 14 associations.



L'autre évolution significative est celle de l'augmentation du nombre d'adhérent-es majeur-es. Le nombre d'enfants demeure stable, c'est bien le nombre d'adultes qui continue à progresser.

Enfin, nous constatons que près de la moitié de nos adhérent-es réside à Montendre-Chardes-Vallet : 303 personnes. La proximité favorise les montendrais dont la municipalité nous met des locaux à disposition et notamment le siège social, dans la gare de Montendre. Ainsi, plus les communes sont proches, plus important est le nombre d'adhérent-es à LA Maison Pop' parmi leurs habitant-es. Ceci illustre à quel point l'absence de transport collectif et le coût des déplacements à la campagne influent sur les modes de vie.

*Pour des raisons de présentation, toutes les communes ne figurent pas sur le graphique suivant, dont Montendre, 303 adhérent-es et les communes qui comptent 1 à 2 adhérent-es.*

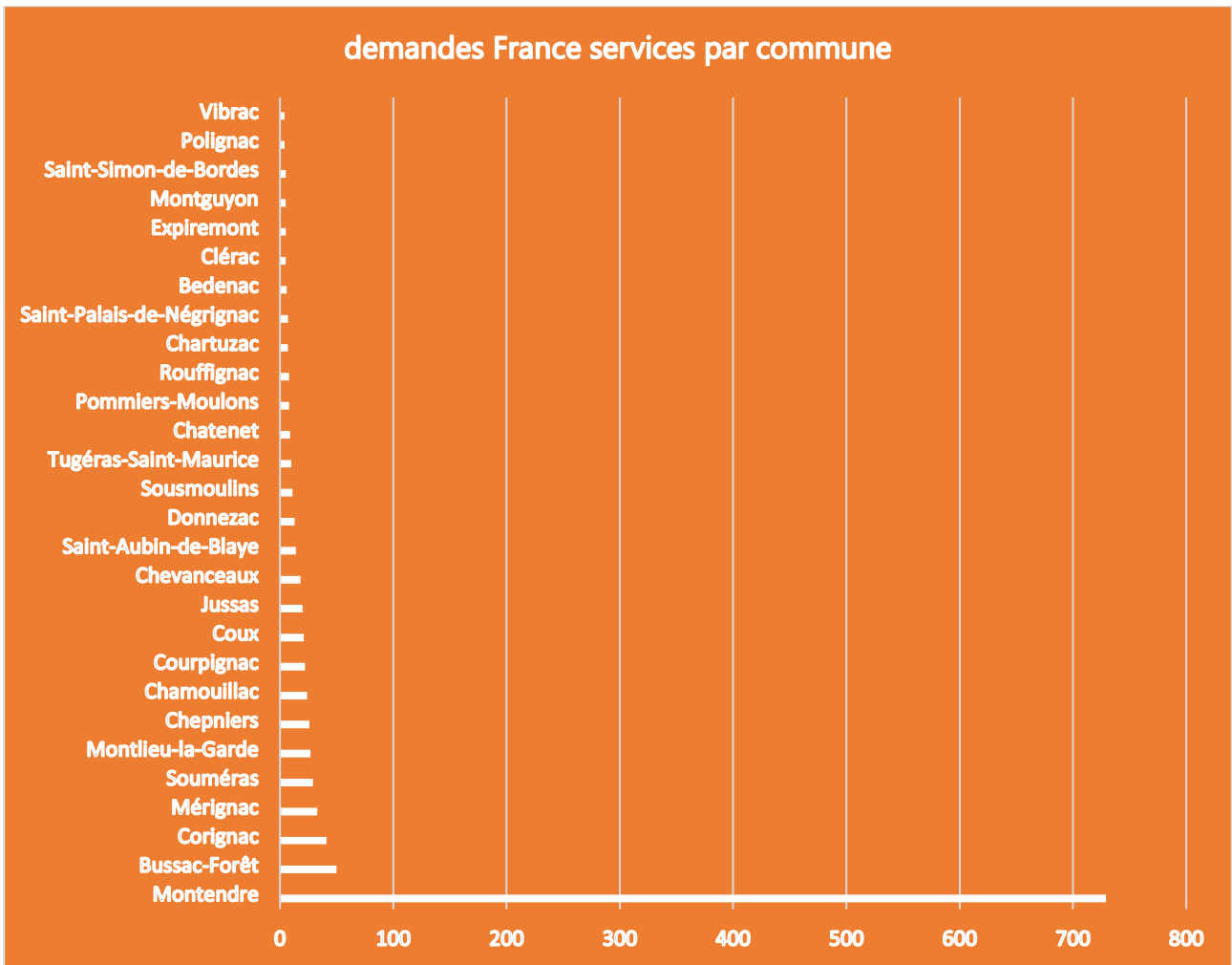


Cependant, la zone d'attractivité de LA Maison Pop' s'étend sur 54 communes différentes et sur une zone géographique très étendue.

Au-delà des adhésions, le reporting des demandes France services complète cette définition du territoire de LA Maison Pop' :

- très forte proportion de montendrais-es
- suivie de la participation des habitant-es de Bussac-Forêt, Corignac, Mérignac-Le Pin, Souméras et Montlieu-La Garde.

Pour précision, l'accompagnement France services est délivré sans demander d'adhésion en contrepartie.



## 200 bénévoles

Le travail bénévole représente pour l'association presque l'équivalent de 2 temps plein (1.62 ETP).

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée toute l'année par les professionnel·les mais cette année, les administrateurices ont innové avec plusieurs propositions visant à renforcer l'implication des bénévoles :

- Une fête des bénévoles le 7 mars 2025 : le sens de l'accueil et de la convivialité des administrateurices ont fait l'unanimité !
- Une fête de la musique partenariale et organisée à 100% par des habitant-es pour des habitant-es

- Un conseil d'administration *élargi* le 17 novembre : 8 participantes ont répondu à cette invitation à découvrir le fonctionnement de notre conseil d'administration. Cette séance extraordinaire a permis de lever des freins, plusieurs personnes vont s'engager à renforcer le CA.

En effet, le conseil d'administration est composé de 10 personnes. Le fonctionnement choisi en 2024 a été prolongé : 7 co-président·es et 3 administrateurices qui travaillent ensemble de manière horizontale. Iels se répartissent en commissions (bénévolat, transition écologique, enfance, finances, employeurs) et rendent compte chaque mois à l'ensemble du CA. Cette manière de faire permet de partager la charge mentale qui repose essentiellement dans les fonctionnements pyramidaux sur le ou la Présidente. On parle de coresponsabilité.

En 2025, les administrateurices ont également rencontré à plusieurs reprises les élus de notre territoire pour que nos actions soient plus connues et mieux soutenues. Mais aussi pour les alerter sur la fragilité de nos moyens.

Indéniablement, il y a un déséquilibre entre les 13 450 personnes qui participent à une activité de LA Maison Pop' et les dix qui portent le projet au sein du conseil d'administration, mais on peut également supposer qu'il y a des forces vives à mobiliser parmi les 200 bénévoles.

80

### **38 salarié·es**

En 2025, 38 personnes ont travaillé à LA Maison Pop', ce qui fait de LA Maison Pop' un des employeurs les plus importants du territoire.

38 salarié·es cela correspond à :

- 16 personnes en CDI
- 8 personnes en CDD
  - 3 apprenti·es en BUT d'animation et BPJEPS
  - 2 en remplacement
  - 3 animatrices de centre de loisirs
- 14 saisonnier·ères :
  - 8 personnes (15 contrats) au centre de loisirs (extrascolaire et ponctuellement le mercredi) soit 205 journées travaillées.
  - 6 personnes durant les marchés nocturnes.

= soit 18.24 « Equivalent Temps Plein » à l'année pour 18.37 ETP en 2024.

C'est donc avec moins de moyens humains que l'année s'est déroulée côté salarié-es. Or, 2025 a été marquée par la démission et le non-remplacement du poste d'animateur référent des marchés nocturnes et par une augmentation des arrêts de travail (tout confondu) : 356 jours en 2025 (206 jours en 2024)

Dans un contexte où les moyens n'ont jamais été à la hauteur des besoins, ces départs et absences, qui font partie de la vie d'une organisation, ont pour effet de désorganiser le quotidien, d'augmenter la charge de travail et la charge mentale, et ce d'autant plus que l'équipe a pour habitude d'en amortir les conséquences pour le public. Ainsi, pour reprendre l'exemple du marché nocturne, il n'a pas été envisagé d'annuler. Une partie de l'équipe s'est mobilisée pour en finaliser l'organisation et rendre possible leur tenue. Concrètement, en cas d'absence d'un-e collègue, les salarié-es qui le peuvent modifient emplois du temps, congés et missions pour maintenir l'activité. Lorsqu'un arrêt dure plusieurs jours, des recrutements sont organisés pour y pallier. Cette adaptation est à la fois nécessaire, chronophage et perturbante. Elle repose sur un engagement sans faille des salarié-es qui se donnent à fond pour compenser le manque de ressources, permettre que les habitant-es soient accueilli-es malgré tout, prendre soin de leur équipe et de la réputation de LA Maison Pop'.

81

Il nous apparaît donc essentiel, dans une période aussi catastrophique que celle que nous traversons, de questionner les conditions organisationnelles de manière à ce que l'engagement, qu'il soit bénévole ou professionnel, puisse s'épanouir dans la durée sans reproduire les logiques d'épuisement et de performances qui broient le vivant.

Pour aller dans ce sens, sans attendre, plusieurs améliorations ont été apportées :

- Pour améliorer la qualité éducative de notre accueil de loisirs : la rémunération journalière des CEE a été revalorisée à 90€/jour<sup>3</sup> afin de prendre en compte la pénibilité du poste et rendre les offres plus attractives ; des ordinateurs portables ont été achetés pour deux référentes de site ;

---

<sup>3</sup> Le plancher de rémunération des contrats d'engagement éducatif (CEE) a été porté au 1<sup>er</sup> mai 2025 à **4,30 fois la valeur du Smic horaire** (contre 2,20 fois sa valeur auparavant) : de 26,14€ par jour, on passe à **51,08€ par jour** (montant brut).

- Pour offrir de meilleures conditions de travail : les installateur-ices du marché nocturne bénéficient de conditions plus avantageuses (rémunération, contrat, repas fait maison et matériel de manutention).
- Pour renforcer la transversalité du projet et la motivation des professionnel·les : ont été accompagnés des changements de poste (animatrice enfance à animatrice adultes, chargée d'accueil à animatrice jeunesse) ; un nouveau binôme d'accueillantes au LAEP 6-12 ans (Julie Costes et Edwige Bellicaud) ; etc.
- Enfin, on constate ci-après que l'accueil de stagiaires demeure important, c'est une contribution importante de l'association à la formation et à l'insertion professionnelle des habitant-es sur un territoire, et parmi, nous veillons à offrir des opportunités à celles et ceux qui n'ont pas de réseau.

<b>14 stagiaires accueillis en 2025</b>			
<b>Stagiaire</b>	<b>Date</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dénomination</b>
GALEA Lindsay	24/03 au 4/04	GEM	Mise en situation en milieu professionnel
FER Alyson	31/03 au 4/04	ALSH	Mise en situation en milieu professionnel
	12/05 au 23/05	GEM	professionnel
STALTER Margaux	22/04 au 2/05	ALSH	bafa
YOUSSEF Bichara	28/04 au 31/05	ALSH	BTS diététique
SARRASIN Cathy	28/04 au 02/05	accueil	CAP EMPLOI 17
DAVENPORT Anne	16/06 au 20/06	ts secteurs	IRFREP
AUDIBERT Pauline	16/06 au 27/06	ALSH	Mise en situation en milieu professionnel
DUBOIS Eline	7/07 au 25/07	ALSH	bafa
FORT BERJONNEAU Sonia	15/07 au 1/08	ALSH	bafa
HERAUD Antonin	4/08 au 29/08	ALSH	bafa
MAYAUD Line	11/08 au 29/08	ALSH	bafa
BEL HASSEN Inès	8/12 au 12/12	ALSH	Collège Montendre
DAVID Zoé	8/12 au 12/12	ALSH	Collège Montendre
DEPRET Matt	26/11 au 12/12	ts secteurs	France travail

# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE RÉSULTAT 2025 - LA Maison Pop'

CHARGES			PRODUITS		
4,91%	<b>60-Achats</b>	<b>46 812,84</b>	<b>70-Rémunération de nos activités</b>	<b>179 525,26</b>	18,96%
1,09%	Eau, gaz, électricité, combustibles	10 349,05	Participation des usager-ères	177 876,63	18,79%
0,19%	Carburant	1 784,22	Mécénats, dons	1 648,63	0,17%
0,05%	Fourn d'entretien et d'équipem. locaux	523,96	<b>741-Subventions</b>	<b>611 369,95</b>	64,57%
0,26%	Fournitures pédagogiques d'activités	2 466,77	<b>Aides sur salaires</b>		
0,02%	Fournitures administratives	208,55	ASP Apprentissage	1 249,98	0,13%
3,25%	Alimentation et boissons	30 955,73	Forjep	14 214,00	1,50%
0,03%	Produits d'entretien et de nettoyage	304,77	<b>Subventions</b>		
0,02%	Pharmacie	219,79	ARS	95 000,00	10,03%
<b>3,90%</b>	<b>61-Services externes</b>	<b>37 233,89</b>	ARS rétrocession GEM	-9 500,00	-1,00%
1,09%	Location bureau/tique	10 440,08	Etat France Services	55 000,00	5,81%
1,14%	Locations immobilières	10 907,88	Conseil Départemental 17 - ACIS+AGC	63 690,00	6,73%
0,39%	Locations mobilières	3 692,00	Mairie de Montendre	63 497,00	6,71%
0,47%	Entretien, réparations, maintenance	4 480,79	Mairies du Territoire	7 126,50	0,75%
0,75%	Prime d'assurance	7 166,17	Sivos de Vallet, Chardes, Coux, Sousmoulins	4 500,00	0,48%
0,06%	Documentation générale	546,97	CAF CTG Bonus territoire	34 566,00	3,65%
			CAF aide complémentaire	46 800,00	4,94%
			CAF LAEP	5 221,00	0,55%
<b>5,37%</b>	<b>62-Autres services externes</b>	<b>51 265,20</b>	CAF Bonus inclusion handicap	8 544,28	0,90%
0,45%	Honoraires CAC	4 260,00	CAF Prestation de service Jeunes	20 633,28	2,18%
1,00%	Sous-traitance (ménage + pale)	9 579,20	CNAF Animation globale	82 646,08	8,73%
0,03%	Publicités, publications, divers	331,63	CNAF Animation collective famille	27 650,10	2,92%
0,08%	Frais de déplacement	797,65	CNAF Prestation de service Alsh	41 156,69	4,35%
0,06%	Missions / réceptions	534,67	CNAF Clas	6 832,56	0,72%
0,00%	Affranchissement	15,37	CAF Bonification plan Mercredi	11 554,78	1,22%
0,70%	Télécommunications	6 698,71	CAF sorties famille	3 000,00	0,32%
0,07%	Services bancaires	680,76	CAF appel à projets	2 948,00	0,31%
0,96%	Cotisation / affiliation	9 173,73	MSA des Charentes	13 142,86	1,39%
0,96%	Achats de prest. de services (Animations...)	9 163,65	CNSA-Conférence des financeurs	4 500,00	0,48%
0,73%	Organismes de formation	6 961,87	Autres subventions régul N-1	6 859,86	0,72%
0,03%	Frais de fonct. Instance associative	307,96	QP subvention investissement	536,98	0,06%
0,29%	Analyse de la pratique professionnelle	2 760,00			
<b>3,08%</b>	<b>63-Impôts et Taxes et assimilés</b>	<b>29 392,17</b>	<b>75-Autres pts de gestion courante</b>	<b>12 886,14</b>	1,36%
1,30%	Cotisations formation professionnelle	12 429,17	Cotisations	6 094,50	0,64%
1,78%	Taxes sur les salaires	16 963,00	Remboursement formation	6 777,14	0,72%
0,00%	Autres impôts et taxes	0,00	Autres produits de gestion courante	14,50	0,00%
<b>66,40%</b>	<b>64-Charges du personnel</b>	<b>633 309,60</b>	<b>76-Produits financiers</b>	<b>1 952,94</b>	0,21%
53,68%	Salaires et traitements	512 040,68	Intérêts	1 952,94	0,21%
13,47%	Cotisations sociales	128 478,98			
-1,07%	Rembt de charge de personnel (649)	-10 203,07			
0,07%	Congés payés	674,00			
0,17%	Autres cotisations sociales (APAS)	1 629,00	<b>77-Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	0,00%
0,07%	Autres salaires GUSO	690,01			0,00%
<b>0,21%</b>	<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 030,39</b>			0,00%
<b>0,00%</b>	<b>66-Charges financières</b>	<b>0,00</b>			0,00%
<b>0,00%</b>	<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>78-Repr. amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	0,00%
1,33%	<b>68-Dotat. amortissements et provisions</b>	<b>12 656,33</b>	Reprise Provision	0,00	0,00%
1,05%	Dotations aux amortissements	10 054,76	<b>79- Transferts de charges</b>	<b>0,00</b>	0,00%
0,27%	Dotations aux provisions IFC	2 601,57			0,00%
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>812 700,42</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>805 734,29</b>	
14,79%	Charges supplétives	141 104,00	Produits supplétifs	141 104,00	14,90%
<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>953 804,42</b>	<b>TOTAL</b>	<b>946 838,29</b>	<b>100%</b>

Résultat déficitaire 2025 : **-6 966,13**

Les comptes annuels sont présentés et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le nouveau règlement ANC 2022-06 a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

De ce fait, la présentation des comptes change un peu : il n'y a plus de produits et charges exceptionnels, plus de transferts de charges. Les comptes concernés sont diminués des montants qu'auparavant nous mettions dans ces comptes supprimés.

### **ÉVOLUTIONS DES PRODUITS**

Les comptes de l'association au 31 décembre 2025 laissent apparaître une diminution des recettes globales, -30 688 € soit - 14,60 % par rapport à 2024.

Ceci s'explique par la décision de réduire les activités estivales : nous ne gérons plus le café pop' et animons 8 marchés nocturnes au lieu de 9 l'année précédente.

Quant aux subventions, elles augmentent légèrement de 2,5%.

84

### **ÉVOLUTION DES CHARGES**

Concernant les charges de fonctionnement, elles ne représentent plus que 16,98% des produits au lieu de 20,58% en 2024. Cette baisse importante est liée aux achats effectués sur le quatrième trimestre 2024, notamment sur les fournitures de bureau et les fournitures pédagogiques. Ce qui explique le peu d'achats en 2025 puisque nous avons utilisé les stocks de 2024.

La diminution de l'activité estivale entraîne également une baisse des achats alimentation et boissons.

Les postes liés aux charges de personnel (salaires et traitements et cotisations sociales) ont augmenté et sont passés à 633 310€ soit 79,46 % des produits au lieu de 76,54 % en 2024. Mais le nombre d'ETP a diminué : on constate sur l'exercice 2025 18,24 ETP (équivalent temps plein) contre 18,37 ETP sur l'année 2024, et nous avons fait appel à 38 salariés différents (32 en 2024).

Comme indiqué plus haut, la nouvelle présentation du compte de résultat a un impact sur les transferts de charges (indemnités de sécurité sociale et avantages en nature). En 2024, les transferts de charges étaient classés en produits (compte 79) ; en 2025, on les classe dans la colonne des charges, compte 64 : le montant est déduit des charges de personnel. En 2025, ce montant s'élève à 10 203 €.

Le poste impôts et taxes sur salaires a augmenté de 2 418 €, hausse essentiellement liée à la hausse de la taxe sur les salaires.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions a diminué de 2 387 €.

Nous constatons un résultat financier de 1 953 €.

Pas de résultat exceptionnel en 2025, comme expliqué en introduction suite au nouveau règlement ANC.

Le résultat de l'exercice ressort à – 6 966,13 €.

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

85

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels qui font apparaître un déficit de 6 966,13 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat en totalité au compte « report à nouveau créditeur »

Ainsi, le compte de report à nouveau créditeur passera à 282 597,81 €.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à vos Co-Présidents-tes et au Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

# PERSPECTIVES 2026

## Budget prévisionnel

### Prévisionnel 2026 - LA Maison Pop'

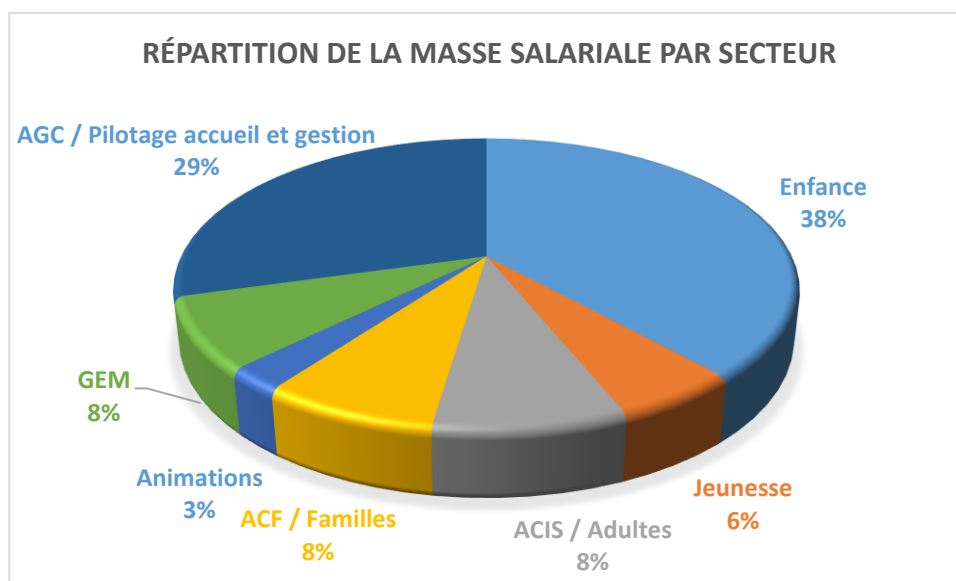
CHARGES			PRODUITS		
5,21%	<b>60-Achats</b>	<b>51 935,00</b>	<b>70-Rémunération de nos activités</b>	<b>180 000,00</b>	<b>18,05%</b>
1,10%	Eau, gaz, électricité, combustibles	11 000,00	Participation des usagers	178 500,00	17,90%
0,21%	Carburant	2 100,00	Mécénats, dons...	1 500,00	0,15%
0,07%	Fourn d'entretien et d'équipem. locaux	700,00	<b>74-Subventions</b>	<b>624 755,91</b>	<b>62,65%</b>
0,42%	Fournitures pédagogiques d'activités	4 200,00	<b>Aides sur salaires</b>		
0,05%	Fournitures administratives	500,00	ASP / Cnaséa	2 500,00	0,25%
3,29%	Alimentation et boissons	32 800,00	Fonjep	14 214,00	1,43%
0,03%	Produits d'entretien et de nettoyage	345,00			
0,03%	Pharmacie	290,00	<b>Subventions</b>		
3,97%	<b>61-Services externes</b>	<b>39 609,62</b>	Agence Régionale de Santé	95 000,00	9,53%
1,10%	Location bureautique	11 000,00	ARS rétrocession GEM	-9 500,00	-0,95%
1,10%	Locations Immobilières	11 000,00	ARS subvention sur projet SISM	11 480,00	1,15%
0,33%	Locations mobilières	5 300,00	Etat France Services	47 500,00	4,76%
0,45%	Entretien, réparations, maintenance	4 500,00	Conseil Départemental 17 Animation Globale	26 190,00	2,63%
0,73%	Prime d'assurance	7 309,62	Conseil Départemental 17- ACIS	37 500,00	3,76%
0,05%	Documentation générale	500,00	Mairie de Montendre	65 000,00	6,52%
6,72%	<b>62-Autres services externes</b>	<b>67 031,80</b>	Mairie de Montendre subvention exceptionnelle	9 000,00	0,90%
0,43%	Honoraires CAC	4 300,00	Mairies du Territoire	7 500,00	0,75%
0,98%	Sous-traitance (ménage + pale)	9 800,00	Sivos de Vallet, Chardas, Coux, Sousmoulins	5 000,00	0,50%
0,03%	Publicités, publications	250,00	CAF CTG Bonus territoire	34 566,00	3,47%
0,11%	Frais de déplacement	1 050,00	CAF aide complémentaire	53 400,00	5,35%
0,05%	Missions / réceptions	500,00	CAF LAEP	5 221,00	0,52%
0,05%	Affranchissement	500,00	CAF PS Handicap	9 000,00	0,90%
0,68%	Télécommunications	6 770,00	CNAF PS jeunes	18 190,25	1,82%
0,07%	Services bancaires	700,00	CNAF Animation globale	84 299,00	8,45%
0,90%	Cotisation / affiliation	9 000,00	CNAF Animation collective famille	28 203,10	2,83%
2,11%	Achats de prest. de services (Animations...)	21 064,00	CNAF Prestation de service Aish	40 000,00	4,01%
1,91%	Organismes de formation et frais annexes	19 068,80	CNAF Clas - 2 CLAS	6 832,56	0,69%
-0,95%	Remboursements formations	-9 471,00	CAF Bonification plan Mercredi	10 000,00	1,00%
0,05%	Frais de fonct. Instances associatives	500,00	CAF appel à projet sortie familles	2 500,00	0,25%
0,30%	Analyse de la pratique professionnelle	3 000,00	CAF appels à projets	13 860,00	1,39%
3,08%	<b>63-Impôts et Taxes et assimilés</b>	<b>30 691,00</b>	MSA des Charentes	6 800,00	0,68%
1,30%	Cotisations formation professionnelle	12 943,00	QP subvention Investissement	500,00	0,05%
1,78%	Taxes sur les salaires	17 748,00			0,00%
64,87%	<b>64-Charges du personnel</b>	<b>646 892,00</b>			0,00%
52,57%	Salaires et traitements	524 254,00			0,00%
12,73%	Cotisations sociales	126 938,00			0,00%
-0,80%	Rembt de charge de personnel	-8 000,00	<b>75-Autres pts de gestion courante</b>	<b>6 700,00</b>	<b>0,67%</b>
0,17%	Autres cotisations sociales (APAS)	1 700,00	Adhésions	6 600,00	0,66%
0,20%	Congés Payés	2 000,00	Autres produits de gestion courante	100,00	0,01%
0,16%	<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 600,00</b>	<b>76-Produits financiers</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,20%</b>
0,00%	<b>66-Charges financières</b>	<b>0,00</b>	Intérêts	2 000,00	0,20%
0,00%	<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>77-Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
0,95%	<b>68-Dotat. amortissements et provisions</b>	<b>9 500,00</b>	<b>78-Repr. amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
0,80%	Dotations aux amortissements	8 000,00	Reprise Provision	0,00	0,00%
0,15%	Dotations aux provisions	1 500,00	<b>79-Transferts de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>847 259,42</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>813 455,91</b>	
15,04%	Charges supplétives	150 000,00	Produits supplétifs	150 000,00	15,04%
			<b>Insuffisance prévisionnelle</b>	<b>33 803,51</b>	<b>3,39%</b>
100%	<b>TOTAL</b>	<b>997 259,42</b>	<b>TOTAL</b>	<b>997 259,42</b>	<b>100%</b>

## ANNEXE 1

### Fréquentation de nos accueils de loisirs

Nous faisons vivre un projet social sur le territoire, nous donnons corps à des initiatives citoyennes, nous portons une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité et nous sommes également gestionnaires. Nous avons souhaité consacrer cette annexe à la gestion de l'accueil de loisirs car dans notre modèle économique, l'accueil de loisirs est prépondérant :

- Les charges liées au personnel de l'ALSH représentent 40 % et c'est une part qui va augmenter en 2026 pour permettre la qualification du personnel ;
- Les produits ne peuvent augmenter au même rythme car nous sommes limités par les locaux et par des subventions insuffisantes ;
- Nous ne maîtrisons pas une partie des charges liées à la fourniture des repas par un traiteur privé (extrascolaire) et par la municipalité de Montendre (mercredi) ;



87

La fréquentation de nos accueils est relativement stable en 2025, nous arrivons au maximum de ce que nos locaux permettent.

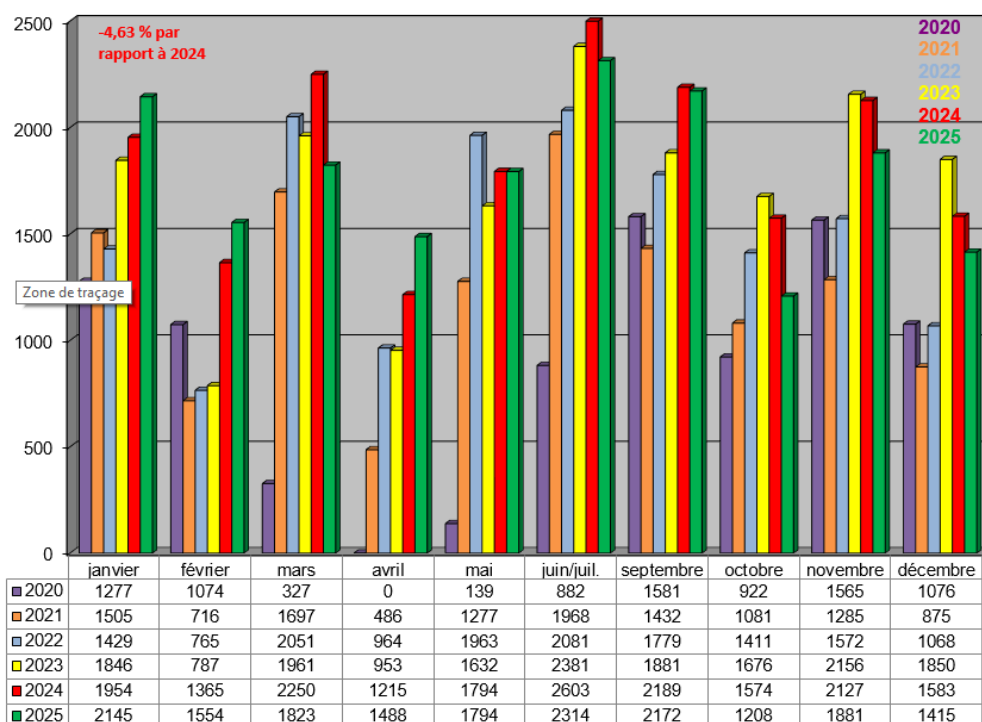
Une modification a eu lieu en 2025, nous avons refusé avant l'été 2025 les familles de Gironde (hors Donnezac) et des cantons voisins. Une décision difficile à prendre, qui nous a été demandée par les élu-es de Montendre, et qui a permis de réduire les listes d'attente. Mais sans les supprimer totalement car les besoins sont inégaux toute l'année : la première

semaine et les mardis et jeudis des vacances scolaires, le mois de juillet sont souvent complets rapidement. Restent des places les autres jours qui sont désormais vacantes et dont les enfants de ces familles que nous n'acceptons plus pouvaient bénéficier. Certaines avaient choisi notre accueil en cohérence avec notre projet éducatif, avec nos pratiques, et ont fait part de leurs regrets. D'autres bien que ne vivant pas à Montendre y travaillent : assistante dentaire, coiffeuse, etc.

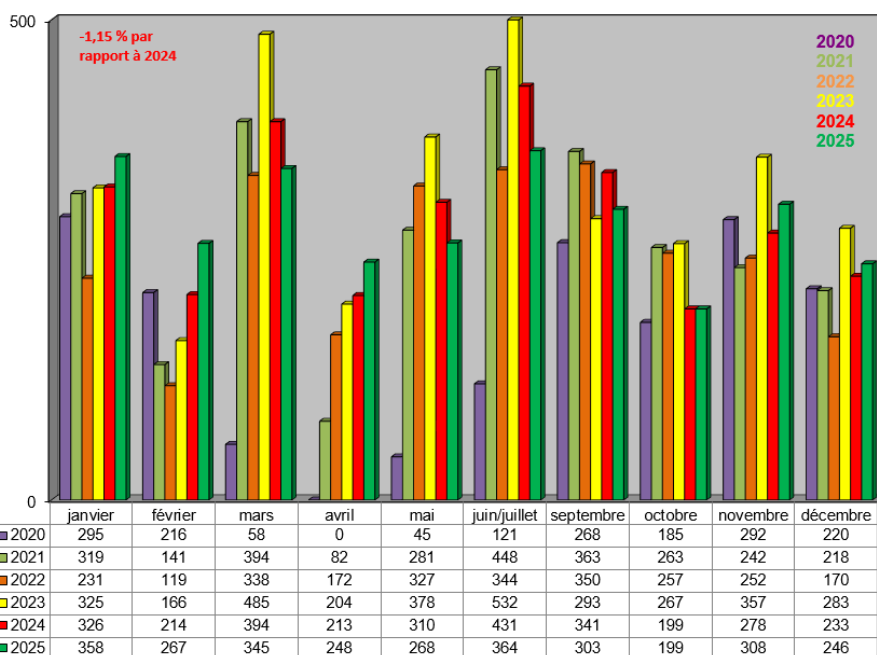
Au-delà de cet aspect humain, essentiel, cette décision a une conséquence dont nous mesurerons les effets en 2026, sur une année complète. En réduisant le nombre de familles qui peuvent fréquenter nos accueils, nous perdons un levier organisationnel qui nous permettait d'optimiser nos charges, en limitant le nombre de places vacantes, sans que cette perte soit compensée par des subventions.

Le risque, c'est l'asphyxie.

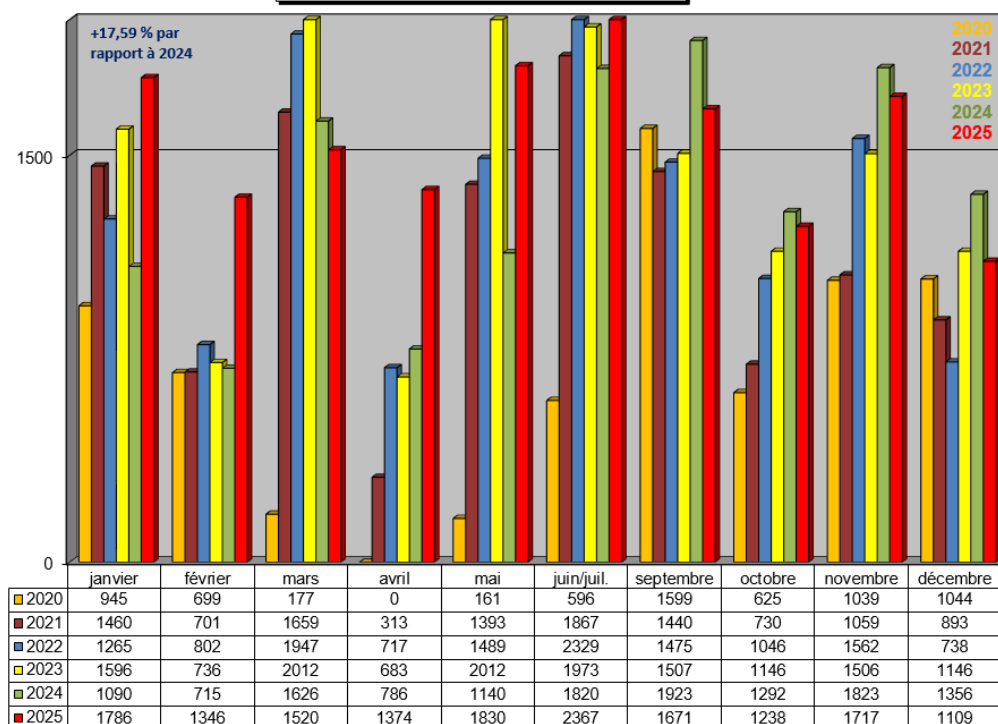
Évolution heures/enfant facturées "Accueil périscolaire Montendre" 2020/2025



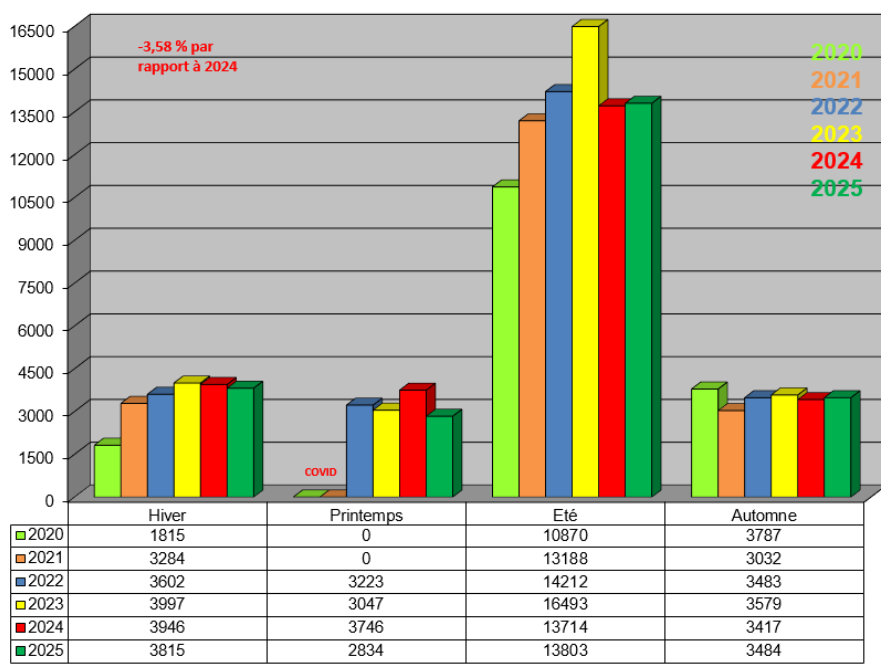
Évolution heures/enfant facturées "Accueil périscolaire Coux" 2020/2025



Évolution heures/enfant "mercredi" 2020/2025



Évolution heures/enfant "Centre de Loisirs" 2020/2025



## ANNEXE 2

### Résolutions soumises au vote des adhérent-es

#### PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu moral et le compte-rendu d'activités qui lui ont été présentés par l'association.

Cette résolution est adoptée à.....

#### DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, L'Assemblée Générale donne aux co-présidents-tes et aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à.....

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 6 966,13 €, de la façon suivante :

- 6 966,13 € en totalité en report à nouveau créiteur. Ainsi le compte de report à nouveau créiteur passera à 282 630,88 €.

Cette résolution est adoptée à.....

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et statuant sur ce rapport approuve l'absence de convention sur la période.

Cette résolution est adoptée à.....

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à.....

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurices à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit :

.....

Sont déclarés régulièrement élus : .....

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux Co-Président-es pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à.....

## REMERCIEMENTS

- LA Maison Pop' remercie de leur confiance : tou·tes ses adhérent·es et plus largement tou·tes les habitant·es qui s'engagent bénévolement à ses côtés ou en son sein ;
- l'équipe professionnelle ;
- ses mécènes : le Crédit Mutuel de Montendre et Super U Montendre ;
- et tous ses partenaires associatifs, institutionnels ainsi que les collectivités locales qui nous subventionnent :

Bran	Jussas
Chamouillac	Messac
Chartuzac	Pommiers-Moulons
Chepniers	Rouffignac
Corignac	Soumèras
Coux	Sousmoulins
Donnezac	Tugéras-Saint-Maurice
Expiremont	Vanzac

92

